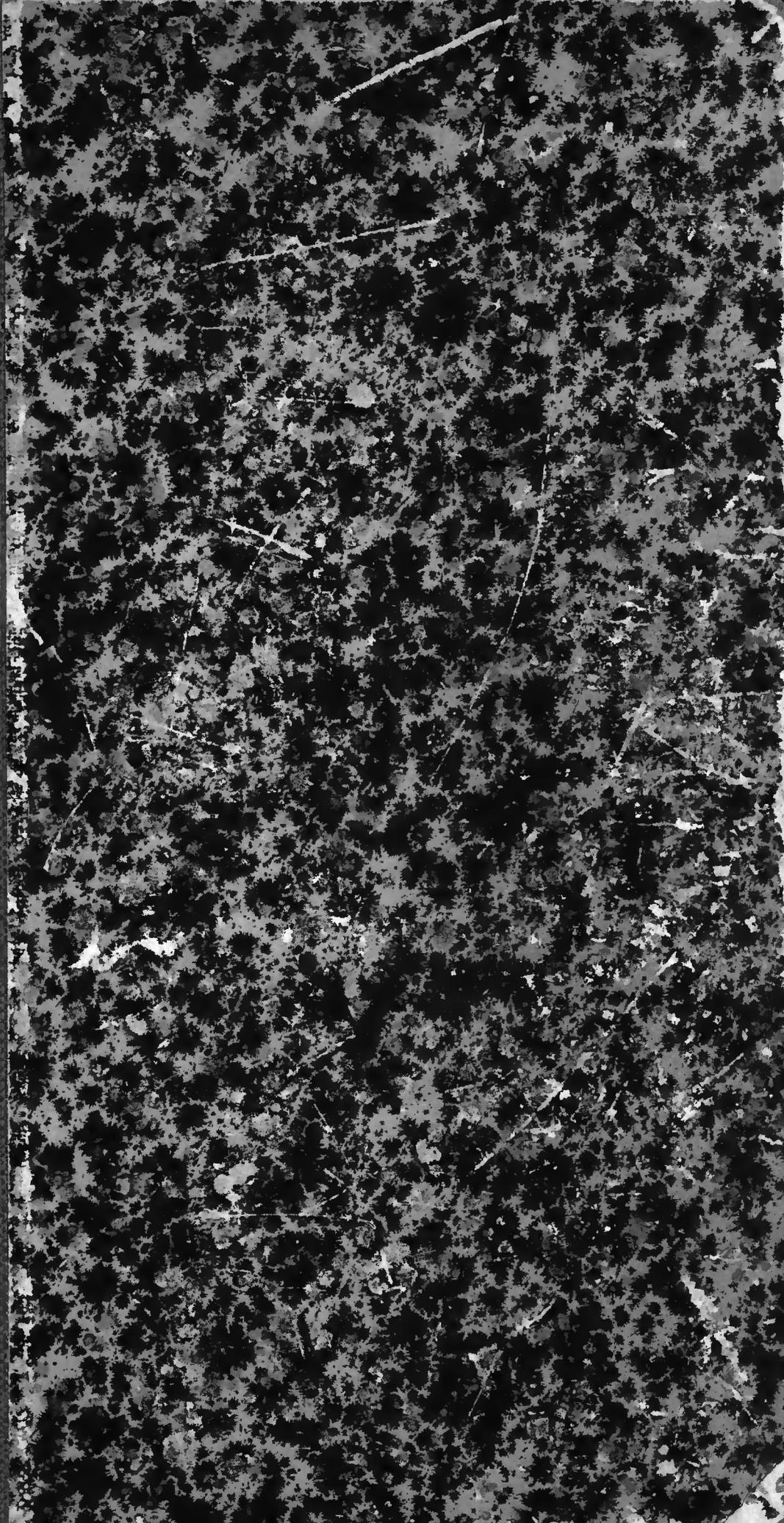


2

U PRET



Les pages intermédiaires sont blanches

PREPARATION AU DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

LES CLASSIFICATIONS

=====

Cours

par Paule SALVAN

Conservateur au Service Technique

de la

Direction des Bibliothèques de France

1954

En vente : PARIS, Bibliothèque Nationale

Les pages intermédiaires sont blanches

Exclu du prêt
R2

025.43
SAL

PREPARATION AU DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

LES CLASSIFICATIONS

COURS

par Paule SALVAN

Conservateur au Service Technique

de la DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE

5823



En vente : PARIS, Bibliothèque Nationale

BA3

Les pages intermédiaires sont blanches

ERRATA

- p. 6 ...dernier paragraphe : souligner le mot : Mathématiques
- p. 12 ... ligne 9 - Lire : Knowledge
- p. 22 ... ligne 17 - Lire : Hanson
- p. 31 ... ligne 4 - Supprimer la virgule
- p. 32 ... ligne 4 - Lire : exceptionnelle
- p. 48 ... ligne 12 - Lire : Daf lon v
... ligne 15 - Lire : Daf lon v' Dab ma' Feb
- p. 50 ... ligne 15 - lire : classification

Les pages intermédiaires sont blanches

LES CLASSIFICATIONS

Professeur : Mlle Paule S A L V A N, Conservateur

AVANT - P R O P O S

Ce cours, rédigé à l'intention des candidats au Diplôme supérieur de bibliothécaire, est destiné à leur permettre d'acquérir des notions générales sur l'histoire de la classification et les caractéristiques des principaux systèmes.

Afin de leur faciliter l'assimilation de notions quelque peu abstraites d'une part, et, d'autre part, peu familières en général aux bibliothécaires français, nous les engageons tout d'abord à réfléchir sur les types de classsement actuellement en usage pour mieux comprendre les principes auxquels ils obéissent.

Après avoir décrit les divers systèmes encyclopédiques, nous avons défini, en les illustrant par quelques exemples, les problèmes particuliers de la classification spéciale.

Nous avons exposé ensuite brièvement la crise de la classification sur le plan général.

Enfin, nous avons tenté de définir les problèmes pratiques de la classification en France : problèmes conditionnés par l'évolution très particulière de nos bibliothèques que leur pauvreté a de plus en plus orientées vers des solutions simples et qui ont aujourd'hui la possibilité - nous serions tentée de dire le privilège - de choisir en toute liberté le ou les systèmes qui s'appliqueraient le mieux à leurs catalogues, et de faire éventuellement accueil à des techniques nouvelles.

La contribution des jeunes diplômés pourra, dans ce domaine, être efficace et décisive. Il leur appartient d'approfondir des études qui, pour être quelque peu austères, n'en sont pas moins attachantes.

Nous espérons que cette étude, éventuellement complétée par des lectures choisies (1), pourra les aider à mener plus tard, s'ils le désirent, des recherches personnelles dans un domaine injustement négligé.

(1)- Voir l'annexe bibliographique.

Les pages intermédiaires sont blanches

/ LES CLASSIFICATIONS /

INTRODUCTION

La science de la classification - Taxonomie - est à la base de toute organisation scientifique et pratique. Elle consiste essentiellement à dégager une caractéristique et à grouper ou séparer, suivant qu'ils possèdent ou non cette caractéristique, des idées, des faits, des individus, des objets. Elle procède donc par abstraction.

L'être humain possède à un degré plus ou moins élevé ce pouvoir d'abstraction. Il est embryonnaire chez l'enfant, chez l'ignorant, qui sait en réalité beaucoup de choses mais n'a pas été formé à la discipline qui lui permettrait de les ordonner. Il est particulièrement développé chez le savant dont la méthode implique nécessairement une telle discipline. La classification n'est pas une donnée de l'expérience mais le résultat d'un raisonnement. Ce raisonnement peut être plus ou moins élaboré. L'ordre établi par le savant est particulièrement rigoureux : le biologiste par exemple reconnaît des familles de plantes ou d'animaux et établit entre elles un ordre dit "naturel", après en avoir fait une étude comparative. La découverte de cet ordre naturel, l'élaboration de ce qu'on appelle une "systématique" est une œuvre de longue haleine. En ce qui concerne, par exemple, la systématique zoologique, à la distinction établie par Aristote des animaux à sang rouge et des animaux qui n'ont pas le sang rouge, s'est substituée au cours des siècles celle des Vertébrés et des Invertébrés, mais, dans chacune de ces catégories fondamentales, les subdivisions - autrement dit la distinction entre les divers groupes d'animaux - ne se sont précisées que tardivement (1).

Il y a lieu de noter tout d'abord qu'en élaborant une classification, on ne se propose pas toujours d'aboutir à un classement pratique et, en ce sens, la définition de Littré reste toujours valable : "Le classement, c'est l'action de ranger effectivement d'après un certain ordre. La classification, c'est "l'ensemble des règles qui président au classement effectif ou qui déterminent idéalement un ordre dans les objets".

(1)- VENDRYES (Pierre).- L'acquisition de la science.- Paris, Albin Michel, (1946) Chap. II : la comparaison des faits : la classification naturelle.

Ainsi, aurons-nous à nous préoccuper de la différence qui existe entre la classification des idées élaborée dans l'abstrait, et la classification bibliologique appliquée aux bibliothèques et qui doit aboutir à un classement matériel. Pour toute classification bibliologique, le point de vue pratique est inséparable du point de vue théorique.

/ I.- CLASSEMENT ET CLASSIFICATION /

Tout classement est donc commandé par le choix d'une caractéristique déterminée. Cette caractéristique variera suivant le but que l'on se propose.

Pour prendre, à titre comparatif, un exemple étranger à nos préoccupations, s'il s'agit d'orientation professionnelle, on classe les gens suivant leur caractère, leurs aptitudes ; on distinguera par exemple les flegmatiques, les sanguins, les nerveux. On établira des sous-groupes de ces catégories principales et on orientera chaque individu vers l'activité qui lui convient le mieux : administrative, commerciale, littéraire, artistique, etc...

S'il s'agit simplement de confier occasionnellement à quelques individus un travail de force, les caractéristiques choisies ne concerneront que les aptitudes physiques : on tiendra compte de la taille ou du poids des candidats éventuels.

Dans une bibliothèque, on établit généralement plusieurs types de classement. Chacun d'entre eux répond à un objet précis. L'ensemble de ces classements est destiné à renseigner l'usager et le bibliothécaire lui-même sur les ressources du fonds..

L'ordre adopté devra être simple, aisément accessible à des lecteurs de niveau moyen, ou beaucoup plus complexe et scientifique à l'usage des savants ou des spécialistes.

Plusieurs classements sont appliqués, même dans une bibliothèque peu importante :

- suivant les divers types d'objets à classer d'une part ;
- suivant les diverses démarches de la recherche bibliographique d'autre part

a)- Classement bibliothéconomique

Nous réservons cette désignation au classement des livres eux-mêmes.

La clé de ce classement, c'est la cote qui assigne au livre une place en rayons et permet de le retrouver aisément. Cette place peut être fixe ou relative

suyvant le principe de classement adopté (1).

Dans la plupart des cas, on applique au classement des livres deux principes :

- Classement par format et ordre d'entrée.
- Classement systématique.

Le premier mode de classement, d'ordre purement matériel, tient compte uniquement de la forme du livre et a pour principal avantage la commodité.

Le second, d'ordre plus intellectuel, prend en considération le sujet de l'ouvrage. C'est un classement en principe logique.

b)- Classement catalographique

Toute bibliothèque établit également, suivant certaines normes, le classement des notices de catalogues, notamment celui des fiches dans le fichier. Le lecteur n'est dispensé de consulter le fichier que s'il a accès libre aux rayons et si les livres y sont classés par sujets.

La clé du classement est ici la vedette (2).

Le lecteur dispose de plusieurs types de catalogues :

- le catalogue d'auteurs et d'anonymes a pour principe le choix d'une caractéristique qui ne relève pas de la logique : l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et des premiers mots du titre.

Cet ordre arbitraire est un classement de commodité. Il correspond à son objet puisque le lecteur cherche dans ce catalogue, soit à trouver la cote d'un ouvrage précis dont il connaît l'auteur ou le titre, soit à recueillir la bibliographie d'un auteur déterminé.

(1)- Nous laisserons de côté pour l'instant les autres documents. Les livres constituent encore de nos jours la majeure partie de nos fonds de bibliothèques. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que, de tous temps, les bibliothèques ont conservé des documents de formes diverses (estampes, cartes et plans). De nouvelles "formes" apparaissent de nos jours (microcopies par ex.). Le classement bibliothéconomique devient alors classement documentaire.

(2)- Il convient de préciser dès maintenant que la cote et la vedette peuvent s'identifier : par ex. au classement décimal des ouvrages en rayons peut correspondre un catalogue topographique qui est en même temps un catalogue systématique élémentaire.

- Le catalogue par matières est établi, soit suivant un ordre également arbitraire (catalogue alphabétique des sujets), soit suivant un ordre logique (catalogue systématique).

Il y a dans une bibliothèque d'autres catalogues d'un intérêt moins évident :

- catalogues chronologiques qui peuvent être établis pour classer les notices relatives à certains documents (incunables - archives) ;
- catalogues géographiques : on retrouve la dualité signalée plus haut entre le classement alphabétique (ordre alphabétique de pays) et le classement systématique (ordre logique qui permet de classer par pays subdivisés en régions administratives. Ex. : Europe. France

c)- Classement bibliographique

Un troisième mode de classement d'un intérêt essentiel pour les bibliothèques, c'est le classement bibliographique : celui des notices d'une bibliographie.

Il se rapproche évidemment du précédent, l'intermédiaire étant constitué par le catalogue imprimé (1).

La clé du classement, c'est la rubrique analogue à la vedette du classement catalographique. Cette rubrique se présente, soit "en clair", soit sous la forme d'un indice ou d'un symbole de classification.

Tous les principes de classement valables pour les catalogues le sont également pour les bibliographies. Les bibliographies sont établies, soit par ordre alphabétique d'auteurs, soit par ordres systématique, chronologique, géographique, etc...

Classements catalographique et bibliographique d'une part, classement bibliothéconomique d'autre part, ont entre eux une différence essentielle : le livre ne peut occuper qu'une place en rayons, la fiche ou la notice imprimée peuvent se trouver sous des vedettes ou des rubriques distinctes.

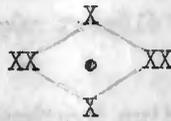
Il résulte de ce qui précède que les classements d'usage courant dans les bibliothèques peuvent se ramener à deux types :

- Classements obéissant à des raisons de pure commodité :
Ex. : classements alphabétiques ;
- Classements reposant sur un système logique préétabli :
Ex. : classements systématiques.

(1)- La différence entre la bibliographie et le catalogue est que la bibliographie n'a pas pour principal objet de signaler la présence d'un document dans une bibliothèque déterminée.

C'est essentiellement à ce second principe de classement que s'applique la notion de classification.

Les classements alphabétiques, chronologiques, etc... ne posent pas de problèmes complexes et l'application d'une méthode constante, de règles bien définies, suffit à les résoudre. Il n'en est pas de même du classement systematique. Il est relativement aisé d'établir des classements à larges divisions systématiques recensant les grandes disciplines ("broad classification" en anglais). Mais, si on a l'ambition d'établir un ordre valable sur le plan scientifique, capable de satisfaire le savant, si l'on désire par exemple grouper les ouvrages de zoologie dans l'ordre même où le naturaliste souhaiterait les trouver, si on désire pousser l'analyse des sujets jusqu'à l'ultime subdivision logique, en d'autres termes, construire une classification détaillée ("close classification" en anglais), on doit recourir à un système très élaboré et en accord avec les classifications des sciences. Il y a là sans doute un ordre satisfaisant pour l'esprit. Toutefois, cet ordre est instable et varie suivant les conceptions scientifiques de l'époque.

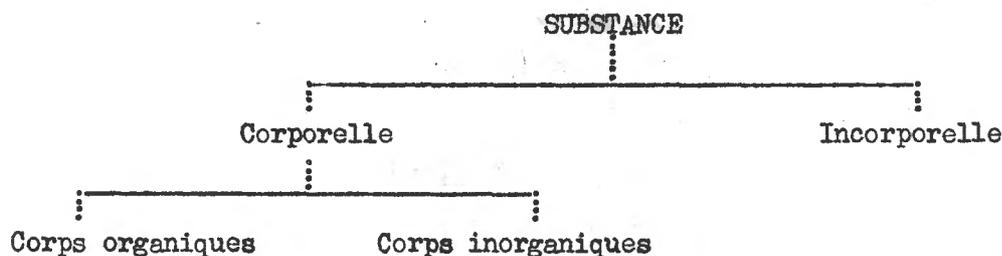


/ II.- BASES DE LA CLASSIFICATION SYSTEMATIQUE BIBLIOLOGIQUE - "Les systèmes des Sciences" /

De tous temps, on a tenté de répartir en groupes ordonnés les connaissances de l'esprit humain. Ainsi, se créaient des systèmes plus ou moins durables, correspondant aux conceptions d'une époque. Une classification se construisait dès l'antiquité par un procédé de division élémentaire connu sous le nom de dichotomie. Ce procédé consiste à distinguer dans un concept un aspect positif et un aspect négatif :

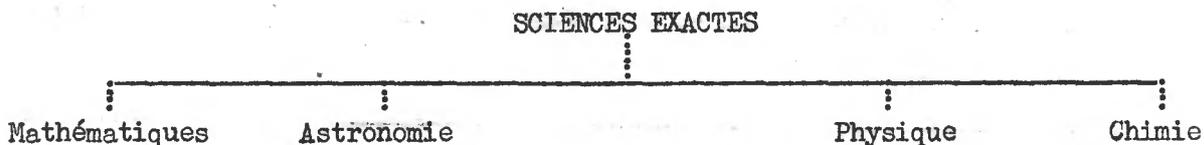
- Ex. : - Animaux à sang rouge
- Animaux qui n'ont pas le sang rouge.

"L'Arbre de Porphyre" illustre ce procédé de division. Les subdivisions se développent de la même manière : addition d'un caractère nouveau - classement des concepts suivant qu'ils contiennent ou ne contiennent pas ce caractère nouveau.



L'analyse se poursuit "de la généralité décroissante à la complexité croissante". Signalons toutefois que l'élément négatif, vide de sens, est généralement négligé.

La représentation graphique d'un système de classification devrait théoriquement se présenter de manière à donner une image exacte des divers sujets, en subordonnant le particulier au général et en mettant sur le même plan les sujets placés au même échelon de subdivision. Ex. :



Cette figuration est impossible à réaliser dans la pratique et la représentation d'un système est linéaire. Ex. :

- SCIENCES EXACTES
Mathématiques
Géométrie
Arithmétique
Algèbre, etc...

On se reportera éventuellement aux ouvrages indiqués dans l'annexe bibliographique. Nous nous bornons à donner ci-après un bref aperçu historique (1).

+
++ ++
+

Dès l'Antiquité, se précisa l'idée d'un ordre permanent des Sciences. On associe au nom de Platon la classification tripartite qui distingue :

- Physique
- Ethique
- Dialectique

et à celui d'Aristote, un système qui devait avoir une action profonde sur les systèmes médiévaux :

SCIENCES PRATIQUES :

Ethique
Economique
Politique (et Rhétorique)
Droit

SCIENCES PRODUCTIVES :

Poétique - Art

SCIENCES THEORIQUES :

Mathématiques
Physique
Métaphysique (ou première science)

Dans les hiérarchies scholastiques du Moyen Age, apparaissent le "trivium" et le "quadrivium", dont on fait remonter l'origine à Martianus Capella, grammairien du V^e siècle et à Cassiodore (VI^e siècle).

Ce système était appliqué aux sept arts libéraux, les disciplines profanes (2) étant en réalité subordonnées à la Science divine : la Théologie (première science d'Aristote).

(1)- On peut consulter notamment, pour l'étude des systèmes philosophiques considérés dans leur rapport avec la classification bibliologique, les ouvrages devenus classiques de Bliss (20) et de Richardson (21).

(2)- Une série de figures féminines du portail royal de Chartres (XIII^e siècle) symbolise ces Sciences, chacune accompagnée par ceux qui les ont particulièrement illustrées (Aristote et la Dialectique, Donat et la Grammaire, etc..)

Le trivium est la science des mots :

- Grammaire
- Rhétorique
- Logique

Le quadrivium est celle des choses :

- Arithmétique
- Géométrie
- Musique
- Astronomie

(= Sciences Exactes et Naturelles).

On sait la valeur des nombres ~~dans ces~~ hiérarchies qui se répètent avec une stabilité remarquable dans les oeuvres des grands docteurs du Moyen Age où reparaissent les diverses adaptations d'Aristote.

Une importance particulière est généralement accordée à Hugo de Saint Victor qui, vers 1120, remania l'ordre des sciences aristotéliennes et construisit un système plus proche de notre conception.

Notons également qu'avec Roger Bacon, une part ~~plus~~ importante est faite aux sciences expérimentales dont l'étude, pourtant, ne devait se développer vraiment qu'à partir du XVII^e siècle.

A l'époque de la Renaissance, les classifications se font plus complexes. L'image qui symbolise le Savoir, c'est l'Arbre de la Science avec ses ramifications qui, ne cessant de se développer, posent aux constructeurs de systèmes des problèmes difficiles.

Le développement de l'humanisme tend, sinon à altérer profondément les hiérarchies établies, du moins à faire apparaître des idées nouvelles. Entre autres systèmes, celui de Reisch (1) donne à l'anima une place qui sera désormais réservée à notre "psychologie".

On doit à Christophe de Savigny, auteur des Tableaux accomplis de tous les arts libéraux (1587), un système intéressant, présentant un ordre rationnel assez voisin de celui que nous connaissons aujourd'hui (Sciences Naturelles - Sciences Humaines).

A l'aube du XVII^e siècle, apparaît un système philosophique dont l'influence sera vraiment décisive sur le classement des livres. C'est celui de Francis Bacon (Tableau A). En 1605, paraît : The Advancement of learning, publié plus tard en latin sous une forme développée, De dignitate et augmentis scientiarum (1623).

(1)- Margareta Philosophicae (1496). Il s'agit d'une sorte d'Encyclopédie populaire.

Les chapitres sont ordonnés suivant un système de classement (Partitiones scientiarum) qui devait connaître un succès sans précédent. Deux rééditions suivirent (1629 et 1633).

Bacon recensait les domaines de la connaissance à son époque. Il les rattachait aux trois "facultés" de l'esprit humain : Mémoire, Imagination, Raison, et fondait sa classification sur cette trilogie qui déterminait trois classes principales : Histoire - Poésie - Philosophie (et Sciences).

Les divisions aristotéliennes (trivium et quadrivium) sont désormais fondées dans une répartition nouvelle dont la structure est incontestablement imposante.

Les trois classes principales comportent des divisions et des subdivisions qui avaient le mérite de couvrir le domaine contemporain des Sciences. C'est ce système inversé (Philosophie - Poésie - Histoire) que nous trouverons à la base des grandes classifications du XIX^e siècle.

"Exhaustive" et "séduisante" ("attractive"), telle apparaît la classification baconienne aux yeux des Anglo-Saxons. Elle nous semble, à nous, extrêmement discutable avec cette division arbitraire en facultés indépendantes, absolument périmée à notre époque où l'on estime que toute opération mentale engage l'ensemble de ce que Bacon appelait les "facultés". Mais, n'oublions pas que les Encyclopédistes français avaient la plus grande admiration pour un système dont ils appréciaient l'envergure au point de tenir l'auteur pour un "extraordinaire génie" (Préface de l'Encyclopédie).

On pourrait citer aux XVIII^e et XIX^e siècles nombre de systèmes intéressants, entre autres ceux de Hegel et d'Ampère dont l'influence a été toutefois peu sensible dans le domaine qui nous intéresse.

Celle d'Auguste Comte par contre a été tardive mais puissante. A. Comte fut le disciple de cet extraordinaire remueur d'idées qu'était Saint Simon. Son système doit beaucoup à son maître.

Dès 1830, les grandes lignes de la classification comtiste apparaissent dans le Système de Philosophie politique. Elles devaient se compléter par la suite (Politique positive). L'ordre établi par Auguste Comte n'est plus une hiérarchie mais un ordre de filiation correspondant au développement historique des Sciences qui se succèdent comme suit :

-Mathématiques

-Astronomie

-Physique

-Chimie

-Biologie

-Sociologie

ordre allant de la "généralité décroissante à la complexité croissante" (Tableau B).

L'ébauche d'un système apparaît dans l'Anti-Dühring de Engels (1878) où s'affirme, avec le matérialisme historique, une réaction nette contre l'idéalisme qui dominait la plupart des conceptions antérieures.

+
++ ++
+

En conclusion et compte tenu de l'objet qui nous intéresse, il faut retenir les points suivants :

1)- Les systèmes des sciences sont essentiellement instables (sauf au Moyen Age). Les principes de la hiérarchie sont souvent contestés. Les systèmes dits "idéalistes" mettent la Philosophie ou la Théologie en tête. Les systèmes rationalistes et "matérialistes" sont inspirés par une conception "progressiste" de l'évolution des Sciences.

Or, la classification des livres, aboutissant à un classement matériel, est une oeuvre de longue haleine et ce classement, une fois élaboré, n'est pas aisément bouleversé ou même révisé. Toute classification est vite dépassée et marque parfois, dès son élaboration, un inévitable retard. On peut citer comme exemple le système Dewey, élaboré entre 1873 et 1876, radicalement différent dans sa conception philosophique de la classification ébauchée deux ans plus tard par Engels.

2)- Le développement de la conception humaniste s'affirme. Il influencera les grands systèmes et, à travers eux, les classifications modernes. Ainsi que le dit Lucien Febvre dans la préface de l'Encyclopédie française (Tome I) "l'Homme reste le centre d'intérêt" ; ce qui est loin d'impliquer une unité de doctrine puisque les idéologies rivales se réclament de l'humanisme : il y a un humanisme chrétien et un humanisme marxiste.

Toutefois, depuis Comte surtout, l'ordre des Sciences tend à se fixer : ordre de généralité décroissante et de complexité croissante : les Sciences Humaines viennent après les Sciences Exactes - dualité devenue classique et pour ainsi dire officielle, reconnue par le Centre National de la Recherche Scientifique.

3)- A la faveur des découvertes scientifiques, de fréquents bouleversements se produisent dans les classes et les sous-classes. Certains sujets se développent brusquement, prennent une place d'une importance exceptionnelle à une époque donnée : aviation, atomistique, génétique, etc...

Certaines disciplines tendent à devenir indépendantes : c'est ainsi que la psychologie, autrefois subordonnée à la philosophie, tend à s'organiser en science

expérimentale, ce qui la rapproche des Sciences Exactes.

Ces changements déterminent des points faibles dans les classifications traditionnelles et préoccupent les théoriciens contemporains.

X

XX XX

X

/ III. - LES CLASSIFICATIONS BIBLIOLOGIQUES /

1) - Aperçu historique

Les classifications bibliologiques ont suivi avec plus ou moins de fidélité - et de bonheur - les systèmes philosophiques. Peut-être conviendrait-il de ne pas surestimer cette influence.

Les classifications systématiques encyclopédiques embrassent l'ensemble des connaissances humaines à une époque donnée et établissent entre elles un ordre déterminé.

Le titre de l'ouvrage de Bliss, The Organisation of Knowledge (23), est significatif : pour les théoriciens classiques de la classification bibliologique, il existe un ordre naturel entre les connaissances humaines qui peuvent et doivent se grouper suivant une doctrine cohérente, comportant subordination du particulier au général, coordination des sujets voisins.

Il est de tradition de rappeler comme un des premiers systèmes connus (au moins par les références d'auteurs anciens) celui de Callimaque, auteur du catalogue de la bibliothèque d'Alexandrie (260-240 av. J.C.). Les oeuvres étaient classées par catégories d'écrivains :

- | | |
|----------------|--------------|
| - Poètes | - Historiens |
| - Législateurs | - Orateurs |
| - Philosophes | - Mélanges |

avec, croit-on, des subdivisions par sujets et par dates.

On connaît un peu mieux l'organisation des bibliothèques du moyen-âge, pour la plupart monastiques (1). Le catalogage était commandé par le classement topographique des ouvrages, souvent des recueils. La première oeuvre était seule portée sur l'inventaire. Le classement courant semble avoir été le suivant :

- | | |
|-------------|------------------------------------|
| - Ecritures | - Ouvrages ecclésiastiques (Pères) |
| - Bible | - Homilétique |

Puis, venait la littérature profane quand elle était représentée à la bibliothèque.

Dans la mesure où, au cours des siècles, une théorie se dégage, la base en est le trivium et le quadrivium, appliqués aux sciences profanes :

- | | |
|----------------|--------------|
| - Grammaire | - Géométrie |
| - Rhétorique | - Musique |
| - Logique | - Astronomie |
| - Arithmétique | |

(1) - Voir : Cours sur l'histoire des catalogues.

Le véritable catalogue alphabétique d'auteurs (par prénoms, avec index des noms propres) et le catalogue par matières n'apparaissent guère qu'après l'invention de l'imprimerie. Auto-bibliographies et bibliographies se succèdent. Les catalogues des grands imprimeurs, les Alde, les Estienne, sont élaborés avec un soin remarquable. Gesner a eu le mérite de construire un système encyclopédique : il est constitué par les 21 rubriques des Pandectarum sive partitionum universalium libri XXI (1548) qui forment la deuxième partie (systématique) de la Bibliothaeca universalis, elle-même classée par auteurs. Cette entreprise bibliographique a été commentée par Rouveyre (tome IV des Connaissances nécessaires à un bibliophile). Le système est intermédiaire entre les hiérarchies du moyen-âge et ceux des temps modernes. Le "trivium" et le "quadrivium" apparaissent dans les premières classes.

Au XVII^e siècle, les systèmes se multiplient "variés et défectueux jusqu'à l'anarchie", dit Brunet dans son Dictionnaire de bibliologie catholique.

Toutefois, une tradition se crée et un ordre à peu près stable fait son apparition.

Dans son Advis pour dresser une bibliothèque (1627), Naudé distingue 7 classes :

- | | |
|-----------------|------------------|
| - Théologie | - Philosophie |
| - Médecine | - Mathématiques |
| - Jurisprudence | - Belles Lettres |
| - Histoire | |

Ismaël Bouillaud, chargé de dresser le catalogue de la famille de Thou, Bibliothaeca Thuana (1679), le divise en 5 classes (1) :

- | | |
|--------------------|------------------|
| - Théologie | - Belles Lettres |
| - Jurisprudence | - Histoire |
| - Sciences et Arts | |

Avec quelques modifications dans l'ordre des classes et le nombre des divisions secondaires, ce système va prévaloir. C'est le "Système des libraires de Paris" que Prosper Marchand appliqua au catalogue de Faultrier (1709) :

- | | |
|-----------------|------------------|
| - Théologie | - Belles Lettres |
| - Jurisprudence | - Histoire |
| - Philosophie | |

- plan que Brunet reconnaît suivre dans ses grandes lignes. Ce système des libraires de Paris exerça son influence en particulier sur le classement des livres de

(1)- A rapprocher de : GARNIER (le Père Jean).- Systema Bibliothaeae Collegii parisiensis Soc. Jesu.- 1678

la Bibliothèque Nationale (1).

2)- Système de BRUNET

Après les vicissitudes de la Révolution où des systèmes éphémères, plus ou moins inspirés de Bacon, virent le jour, le système des libraires de Paris fut remis en honneur par Brunet.

De 1810 à 1865, le Manuel du libraire compta 5 éditions. On lira avec agrément la préface du tome VI (5ème éd. 1865) où Brunet rend hommage à ses devanciers et explique fort joliment comment un classement établi par un libraire lettré peut être valable notamment en raison de son objectivité, alors que les savants "ont des prédilections excessives pour tel ou tel sujet".

Les divers systèmes dont il vient d'être question sont appliqués à des catalogues. Ils ont sans doute subi l'influence de certains systèmes philosophiques, notamment celui de Bacon dont les classes se retrouvent dans l'ordre inverse, mais ce sont avant tout des cadres de classement commodes partant d'un fonds concret de livres et ne visant nullement à s'harmoniser avec une idéologie déterminée. Brunet, par exemple, refusa nettement d'appliquer le système d'Ampère et laissa son rival Merlin élaborer un système plus rationnel qui n'eut pas de rayonnement, et concevoir une véritable théorie de la classification en accord avec les idées philosophiques du début du XIX^e siècle : celles de Saint Simon et d'Auguste Comte (2).

Le système de Brunet devait prévaloir. On le trouva commode et son influence est sensible sur le classement des livres dans certains fonds provinciaux. En 1878 (2 ans, notons le, après la publication des premières tables de Dewey), les Instructions ministérielles adressées aux bibliothèques universitaires le prescrivait pour les Catalogues, comme étant "le plus répandu".

On peut le considérer comme encore valable pour les fonds "morts" et le bibliothécaire qui le trouve ainsi appliqué à de vénérables collections d'ouvrages du XVIII^e et du XIX^e siècle, ne devra pas le bouleverser inconsidérément. S'il est

(1)- Voir : LEDOS (E.G).- Histoire des Catalogues des livres imprimés de la B.N.- Paris, Ed. des B.N. 1936.

(2)- Merlin appliqua notamment son système au catalogue de la bibliothèque de l'Orientaliste Sylvestre de Sacy. Dès 1853, il insistait auprès de la "Conférence des libraires de Washington" sur les nécessités de placer la classification des livres sur un "système" des sciences.

rationnellement établi, s'il ne comporte pas de cotes par trop compliquées, on aura avantage à le respecter : certains fonds de province reproduisent la composition "raisonnée" d'une bibliothèque du XIX^e siècle. L'historien, le chercheur y trouveront un témoignage valable, une image fidèle des ressources culturelles françaises d'une époque, présentées dans un ordre satisfaisant pour l'époque. Bloquer le "fonds mort", ouvrir à côté une section moderne pour les ouvrages contemporains constitue, dans certains cas bien déterminés, la solution à laquelle le bibliothécaire aura recours pour assurer à la fois la conservation d'un ordre historiquement défendable et l'exploitation d'un fonds vivant.

3)- Les classifications "STANDARDS"

Théorie, technique et terminologie

C'est au XIX^e siècle et dans les pays anglo-saxons surtout, que se développèrent des systèmes soigneusement élaborés qui s'appliquaient, notamment, au classement des livres en rayons. Ils permettaient, en principe, tout en s'inspirant des classifications philosophiques (celle de Bacon notamment), de classer un ouvrage en tenant compte, avec toute la précision souhaitable, du sujet traité. Le groupement matériel des livres relatifs au même sujet paraissait comporter pour le bibliothécaire comme pour l'usager des avantages si appréciables que tout autre principe de classement parut bientôt barbare. Une classification logique - une classification naturelle (1)- appli-

(1)- Il y a lieu de rappeler que la classification naturelle s'oppose à la classification artificielle. La première se fonde sur une caractéristique essentielle de l'objet considéré, la seconde sur une caractéristique accidentelle (ex. de classification naturelle : la distinction entre Vertébrés et Invertébrés dans la systématique zoologique). Appliquée aux livres, la classification naturelle est en principe celle qui distingue les divers sujets, groupe ensemble les sujets identiques, sépare les sujets différents et établit entre eux des relations logiques. La classification artificielle est celle qui se fonde, par exemple, sur un caractère extérieur (format), ou encore qui groupe ou sépare les sujets sans tenir compte de leurs relations logiques (classement alphabétique de matières). Toutefois, si la distinction est claire dans le domaine des sciences (ex. : Vertébrés et Invertébrés), il faut avouer qu'en ce qui concerne les livres, bien que longtemps répétée à satiété par les théoriciens de la classification, elle est loin d'être évidente. Dirait-on par exemple quand il s'agit d'ouvrages anciens que leur caractère essentiel est le sujet ? Ce n'est pas vrai de certains incunables qui ont une

quée aux livres et aux catalogues possède entre autres avantages, celui de permettre au bibliothécaire, d'une part de présenter les ressources de la bibliothèque dans l'ordre même où l'usager souhaiterait les trouver, d'autre part de connaître exactement les ressources de la bibliothèque par disciplines et d'en combler éventuellement les lacunes.

La mise en oeuvre de tels systèmes exigeait bien entendu une adaptation des classifications philosophiques, compte tenu de trois facteurs essentiels :

1)- le livre a une forme physique : dimensions, format, etc...

2)- le livre peut avoir une forme intellectuelle : c'est le mode dont le sujet est traité : ouvrages théoriques - manuels pratiques - dictionnaires - ... Il peut y avoir intérêt à grouper ensemble les types d'ouvrages traités d'une certaine manière dans un but déterminé. A côté du sujet, la forme interviendra donc.

3)- le livre est un "complexe" d'idées : nous touchons là une des grandes difficultés de la classification systématique. Le livre a bien rarement un sujet unique. Il peut avoir un centre d'intérêt principal, mais il traite de sujets secondaires. Or, il ne peut occuper qu'une place en rayons.

Un exemple d'ouvrage complexe par définition est le volume de "mélanges". Ces ouvrages pourront être classés assez arbitrairement dans les Generalia. Les catalogues seuls rendront compte du contenu d'une manière satisfaisante en "dépouillant" l'ouvrage.

+

++

++

+

Pour toutes ces raisons, on est amené à adapter la classification. Quand l'idée de commodité l'emporte, on est en présence de classifications utilitaires (par ex. celle de la Bibliothèque du Congrès).

On distingue divers types de classifications systématiques :

- suivant l'étendue du domaine couvert :

Une classification systématique est encyclopédique lorsqu'elle embrasse en principe toutes les branches de la science (1) dans le domaine des idées pures. C'est le

.... valeur uniquement typographique, des ouvrages d'art auxquels des illustrations de qualité donnent tout leur prix, de certains livres ou de certains manuscrits qui intéressent le philologue ou le linguiste, pour des raisons tout à fait étrangères aux sujets traités. On verra d'autre part que la spécialisation tend à bouleverser la hiérarchie dite naturelle des sciences.

(1)- C'est à dire, en pratique, le domaine scientifique réellement exploré à l'époque où le système est élaboré.

cas des classifications philosophiques dont il a été question plus haut. Dans le domaine des livres, c'est le cas d'un système s'appliquant à un fonds où toutes les disciplines sont harmonieusement représentées (bibliothèques municipales de province - bibliothèque Sainte Geneviève - Bibliothèque Nationale).

La classification encyclopédique s'oppose à la classification spéciale qui s'applique à un domaine scientifique déterminé couvrant soit une discipline, soit un groupe de disciplines étudiées dans un but particulier (Ex. : classification de la Bibliographie géographique internationale - catalogue d'un d'Institut du pétrole - etc...)

- suivant la portée géographique :

Une classification peut être particulière à une bibliothèque. C'est le cas des systèmes adoptés dans un grand nombre de bibliothèques européennes (ancienne classification de la bibliothèque de la Sorbonne - systèmes de la Bibliothèque Nationale, du British Museum). Elle peut être nationale ; c'est le cas de systèmes élaborés avec soin dont le cadre a été publié ou diffusé, et qui ont paru valables pour d'autres bibliothèques du même pays (Ex. : Subject Classification de Brown en Angleterre). Elle peut être enfin internationale : conçue dans un pays donné, elle a rayonné au dehors pour des raisons parfois indépendantes de sa valeur réelle. On appelle les plus répandues, classifications standards (Dewey - C.D.U.). Elles tendent à établir un langage international de la classification.

- suivant leur degré de précision analytique :

On peut distinguer à cet égard 2 sortes de classifications :

- Classification à larges divisions systématiques ("broad classification"). Elle se borne à grouper les livres sous des rubriques assez générales sans essayer de pousser l'analyse à ses extrêmes limites. C'est le type qui a prévalu dans la plupart des bibliothèques françaises où le classement systématique a été appliqué (ex. : ancien cadre de classement de la bibliothèque de la Sorbonne).

- Au contraire, la classification détaillée ("close classification") essaie de rendre compte du sujet avec la plus grande minutie. C'est le cas des grandes classifications d'origine anglo-saxonne et plus encore du système actuellement préconisé par M. Ranganathan.

C'est évidemment la classification détaillée qui est la plus satisfaisante pour l'esprit. C'est également la plus coûteuse : elle demande de la place et exige du personnel, des qualifications particulières et beaucoup de temps.

+

++

++

+

La classification systématique détaillée comporte essentiellement :

- un schéma indiquant les classes et les grandes divisions ;
- des tables (développement du schéma initial) ;
- une notation ;
- un index.

Le schéma, qui s'inspire généralement d'un système philosophique, définit l'ordre des classes et des grandes divisions. La construction du schéma se fait selon une certaine conception du système des sciences qui varie suivant les époques et aussi suivant les ressources de la bibliothèque.

Nous verrons par exemple que le schéma de la Bibliothèque du Congrès (tableau II), très riche en ouvrages d'histoire, d'économie politique et de droit, fait une large part aux sciences politiques et juridiques.

Le schéma est limité aux grandes lignes de la classification et renseigne sur l'idéologie qui l'a inspiré.

On ne peut guère donner de la classe que la définition suivante : "un ensemble d'objets groupés suivant un caractère commun", notion beaucoup moins précise que l'acception scientifique du même vocable. On distingue des classes principales et des classes tout court. Suivant les systèmes, le nombre de classes et leur ampleur varient. Dans certains systèmes, les sciences sociales constituent une classe ; dans d'autres, elles sont morcelées en plusieurs classes. A notre époque, le nombre des classes tend à croître :

- Brunet : 5 classes
- Dewey : 10 classes
- Bliss : 25 classes

L'ordre de ces classes est également variable suivant l'évolution que subit à travers les âges la conception de la hiérarchie des classes.

La classe est subdivisée. Chaque subdivision est obtenue par l'addition du caractère nouveau marquant une différence avec le terme précédent, un acheminement vers le terme suivant : c'est la gradation de la "généralité décroissante à la complexité croissante" que nous retrouvons ici. Ex. :

<u>Classe 600</u>	<u>Sciences appliquées</u>
division 630.....	" ".....à la culture : agriculture
subdivision 633.....	" ".....céréales-herbacées
section 633.8.....	" ".....parfums-condiments-épices
sous-sections) 633.82.....	" ".....arômes
) 633.821.....	" ".....vanille

Matériellement, les livres compris dans une classe déterminée prendront place de gauche à droite sur les rayons, les sujets les plus complexes à la droite des plus généraux. La place des ouvrages est relative, les nouvelles entrées venant s'intercaler à leur place logique, éventuellement à la gauche des ouvrages antérieurement acquis.

Notation. Reprenant l'exemple précédent, nous voyons que les termes de la classification (classes, divisions, subdivisions, etc...) s'expriment par une série de chiffres (633.821 : vanille). C'est la notation. Autrement dit, la notation est le symbole ou l'ensemble de symboles qui servent à transcrire le sujet.

Les diverses notations actuellement en usage sont numériques, alphabétiques ou mixtes (alpha-numériques).

On dit que la notation est pure quand elle utilise le même type de symboles (alphabétiques ou numériques). Elle est extensible ("expansive") quand elle permet une analyse minutieuse du sujet. On dit enfin qu'elle est économique quand elle satisfait aux exigences de la recherche avec la plus grande sobriété de symboles.

La base de la notation est le nombre de symboles dont dispose un système de classification. La base est de 10 pour la classification décimale. Cette base est dite courte par rapport à d'autres systèmes (Bliss : 26 symboles).

La notation n'est pas absolument indispensable à la classification bibliographique où les rubriques "en clair" sont plus fréquemment employées (1).

Elle est, par contre, nécessaire au classement des livres et constitue alors la composante essentielle de la cote.

Considérée comme secondaire par certains théoriciens ("auxiliaire" d'après Bliss), elle tend à prendre actuellement beaucoup d'importance et certains cherchent à faire de la notation une sorte de langage artificiel de la classification possédant sa syntaxe propre (Ranganathan - Cordonnier).

Certaines notions usuelles se retrouvent dans la plupart des sujets. Ce sont tout d'abord les notions relatives à la forme intellectuelle d'un document (dictionnaires - manuels - etc...), ou encore la limitation du sujet dans le temps et dans l'espace. Certains systèmes emploient pour désigner ces notions, des symboles constants qui ont une incontestable valeur mnémotechnique : Ex. : (05) dans la classification décimale universelle, désigne les périodiques (subdivision de forme). (44) dans la classification décimale universelle, désigne la France (subdivision de lieu).

(1)- Il existe toutefois de nombreuses bibliographies qui s'ordonnent suivant une notation, les principales subdivisions étant transcrites en clair pour les non initiés (Ex. : English Book News)

Ces subdivisions sont les subdivisions communes.

Cote. La notation ne peut, à elle seule, désigner un ouvrage particulier (sauf si la bibliothèque ne possède qu'un ouvrage sur le même sujet). Elle exprime seulement le sujet du livre : tous les livres portant exactement sur le même sujet ont la même notation.

Pour individualiser un livre, il est nécessaire d'avoir recours à un deuxième groupe de symboles qui ne relèvent plus à proprement parler de la classification mais des nécessités pratiques de classement. Ces symboles constituent la marque du livre.

Notation et marque du livre sont les composantes de la cote.

Dans les bibliothèques qui emploient la classification systématique, la marque du livre est généralement constituée par les trois premières lettres du nom d'auteur :

Ex. : 574.5

CAU pour l'ouvrage de Caullery : Parasitisme et symbiose.

Pour certaines séries onomastiques, on parvient vite à un fâcheux encombrement (Ex. : MAU, pour Maupassant, Mauriac, Maurois, etc...). On ajoute dans ce cas l'initiale en minuscules du premier mot du titre, mais on est pratiquement obligé de tenir compte du nom d'auteur tout entier.

C'est pour pallier cette difficulté qu'ont été imaginés certains systèmes ingénieux, comme par exemple celui de Cutter (développé par Sanborn), qui transcrit le nom de l'auteur par l'initiale suivie de deux ou trois chiffres :

Ex. : R O L : R.744
R O L E : R.745
R O L F : R.746 etc...

Ce système n'est que très rarement en usage dans les bibliothèques françaises (1).

Elles ignorent de même le système de Biscoë qui transcrit en chiffres la date d'édition de l'ouvrage (2).

(1)- Les "chiffres Cutter" sont utilisés à la bibliothèque du Musée de l'Homme. Mme de Grolier, bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Boulogne Billancourt a élaboré une table de chiffres applicable à l'ononastique française.

(2)- Les tables utilisées pour la transcription des dates (Biscoë et autres) ont paru dans les 11ème, 12ème, 13ème éditions de Dewey.

Tel est le vocabulaire classique en usage. Il convient de préciser toutefois que chaque théoricien contemporain a tendance à créer sa propre terminologie.

Les classifications doivent être examinées :

- sous l'angle théorique (valeur logique et actualité scientifique) : c'est le schéma, les tables et l'index qui renseignent le mieux à cet égard.

- sous l'angle pratique : on étudiera plus spécialement la qualité de la notation et l'aménagement des subdivisions communes.

La classification idéale devrait être satisfaisante sous ces deux aspects qui sont d'ailleurs étroitement liés. Un système dont le schéma serait illogique jusqu'à l'absurde serait peu pratique, disperserait abusivement les sujets et obligerait l'usager à de vaines recherches en rayons et dans les catalogues.

+
++ ++
+

Classification de la bibliothèque du Congrès de Washington

Cette classification célèbre a des origines diverses et s'inspire avec beaucoup d'éclectisme de plusieurs systèmes philosophiques (Bacon notamment) et de systèmes bibliologiques antérieurs (Brunet et Cutter notamment).

L'influence la plus sensible a été celle de Cutter dont il convient de dire un mot.

Charles Ammi Cutter, bibliothécaire de l'Atheneum de Boston, ami de Dewey, publia dès 1891 une classification où se retrouvait l'influence de l'anglais Edwards qui, lui-même, avait réalisé une adaptation du système de Brunet. Cutter appliqua son système aux 170.000 volumes de la bibliothèque de l'Atheneum. Le plan, laissé incomplet par la mort de l'auteur en 1903, était essentiellement conçu pour le classement des livres. Il comportait une notation mixte (alphabétique pour les classes, chiffrée avec un système décimal pour les subdivisions de formes et les subdivisions géographiques).

Le schéma s'inspirait de Bacon (ordre inversé). Le système était extensible : il comportait en principe 7 tables couvrant chacune l'ensemble des sciences, mais convenant à une bibliothèque de plus en plus développée avec des possibilités presque indéfinies d'extension.

Quant à la classification de la bibliothèque du Congrès elle-même, elle était marquée dès l'origine par deux caractéristiques essentielles :

- Elle ne prétendait pas à une portée universelle ;
- Tout en s'inspirant de systèmes existants (surtout celui de Cutter, précité), elle ne partait pas d'une classification préétablie. Elle était établie en partant des livres eux-mêmes : c'était une classification résolument utilitaire.

Ces caractéristiques s'expliquent par les circonstances historiques qui ont présidé à l'élaboration du système.

Cette immense bibliothèque, dont le rayonnement est, à l'heure actuelle, si considérable, fut fondée en 1800 : elle ne possédait alors qu'un millier de volumes, classés par formats, qui furent à peu près complètement détruits par un incendie.

En 1815, elle reçut en don la bibliothèque de Thomas Jefferson qui, elle, avait un classement directement inspiré du système de Bacon.

Avec Spofford, bibliothécaire de 1860 à 1897, résolument anti-décimaliste et ennemi de la notation chiffrée, s'amorça une tradition de classement pratique.

En 1897, un nouveau système, élaboré par la Division du catalogue, sous la direction de Hamson et de Charles Martel, montrait une indifférence assez désinvolte à l'égard de l'ordre logique.

Le docteur Herbert Putnam, bibliothécaire en 1899, poussa activement la réorganisation et entreprit le reclassement d'un fonds qui comptait alors 2 millions de livres et 6 millions de brochures.

Il est superflu d'insister sur la difficulté de l'entreprise qui portait sur des ouvrages parfois très spécialisés : "Jamais, dit Miss Mann, une occasion pareille ne s'offrit d'élaborer une classification basée sur un traitement concret des livres". (24)

Dans le schéma (Tableau II), on retrouve les influences précitées et on est frappé par la manière assez illogique dont s'articulent les grandes divisions : on se trouve en présence d'une série de classifications spéciales qui ont été très poussées en raison de la richesse du fonds (1). Toutefois, c'est par entente entre les divers spécialistes que fut déterminée l'économie générale de l'ensemble.

Le plan général a été publié en 1942. Les tables paraissent par sections depuis 1901.

La notation est mixte (lettres et chiffres) ; les grandes classes sont désignées par des majuscules simples ou combinées. Quelques lettres ont été prudem-

(1)- Rappelons qu'à partir de 1871, la Bibliothèque du Congrès a reçu le dépôt légal.

ment réservées (I O W Y) pour des développements ultérieurs. En ce qui concerne les sous-classes, la notation comporte des minuscules et des chiffres qui se décimalisent lorsque l'analyse est assez poussée pour que le besoin s'en fasse sentir :

N	Beaux-Arts
NA	Architecture
NA	3, 4, 5, ...

Les subdivisions sont étudiées pour chaque classe et nous voyons suivant les cas apparaître un sous-classement alphabétique, géographique, etc.... Ces subdivisions ne visent pas à être mnémotechniques.

Chaque classe, qui forme un tout, a un index particulier.

L'influence du système a été considérable et continue de l'être particulièrement aux Etats-Unis, surtout dans les bibliothèques d'étude. En Angleterre, de nombreuses bibliothèques ont adopté la classification du Congrès ; quelques bibliothèques françaises l'utilisent : à Paris, la bibliothèque du Musée de l'Homme a réalisé pour son fonds spécialisé (anthropologie, géographie, et sciences connexes) une adaptation de certaines classes.

Si l'on cherche les raisons de ce succès, on s'aperçoit qu'il est dû à plusieurs causes :

- La valeur scientifique du plan et des tables, élaborés avec soin à la faveur d'une entente entre spécialistes qualifiés, est incontestable.
- D'autre part, le caractère officiel de l'établissement est une garantie en ce qui concerne les révisions à pratiquer.
- Sur le plan pratique, nous avons vu que les constructeurs du système s'étaient avant tout préoccupés de servir l'utilisateur.
- Enfin, la diffusion des fiches imprimées contribue à affermir le succès du système.

Depuis 1930 toutefois, à la faveur d'une entente étroite entre les spécialistes des deux systèmes, l'indice décimal Dewey est reporté sur les fiches imprimées. Cette mesure a été prise pour répondre à la demande des bibliothèques abonnées. Cette double indexation confère un caractère officiel aux deux systèmes. Dans les pays anglo-saxons, la classification de la bibliothèque du Congrès s'applique aux bibliothèques d'étude tandis que le Dewey tend à se répandre dans les bibliothèques de lecture publique.

La classification du Congrès a fait l'objet toutefois de critiques justifiées :

- On lui a reproché de ne pas être mnémotechnique (argument qui n'est valable, à vrai dire, que lorsqu'il s'agit de bibliothèques de lecture

publique, mais qui ne porte pas lorsqu'il est question de bibliothèques d'étude).

- L'illogisme du système a été très souvent souligné avec raison. La séquence des classes principales, peu en accord avec les conceptions scientifiques contemporaines, est difficile à admettre sur le plan encyclopédique.

- Enfin, la notation, moins complexe que dans d'autres systèmes que nous aurons l'occasion d'étudier, est parfois d'une longueur déconcertante.

++ ++

Classification décimale DEWEY

Nous en arrivons au système le plus universellement répandu, soit sous sa forme intégrale et authentique, soit à la faveur de versions abrégées ou adaptées.

C'est sans doute aussi le système le plus discuté. Dewey et sa classification ont fait l'objet des jugements les moins mesurés. Pour n'en citer que deux, émanant de ses compatriotes, Dewey est pour Miss Mann "le génie qui créa le premier schéma américain de portée internationale" (1) ; quant à Bliss, critique acerbe et souvent pertinent, il parle par contre avec dédain d'un système élaboré par un "étudiant novice" (undergraduate).

Il y a eu avant Dewey quelques systèmes à bases décimales, notamment celui imaginé par La Croix du Maine qui proposait à Henri III une bibliothèque "à cent buffets", comportant un ingénieux numérotage décimal des rayons.

C'est là une curiosité bibliothéconomique d'un intérêt superficiel.

Melvil Dewey était encore étudiant à Amherst College (Mass.) lorsqu'il imagina son système de notation. Il critiquait vivement les usages de sa bibliothèque où l'on établit un classement purement alphabétique sans tenir compte des sujets.

Dewey était d'ailleurs un esprit curieux, féru entre autres de système métrique, de simplification de l'orthographe (voir par exemple la 14^{ème} édition).

Il finit par se consacrer à la bibliothéconomie. Il imagina en 1873 son système qui fut adopté d'enthousiasme à Amherst College.

La première édition des tables parut en 1876 (42 pages). A la faveur d'extensions successives, les tables s'enflèrent et la 14^{ème} édition ne compte pas moins de 1927 pages (2). La date de 1876 marque d'ailleurs aux Etats-Unis une activité

(1)- C'est à peu près l'avis de son biographe Fremont Rider.

(2)- Les éditeurs de la "Standard Edition", 15^{ème} éd. 1951, probablement sous l'influence de critiques vigoureuses, ont, parcontre, abouti à une simplification draconienne (voir plus loin).

professionnelle intense qui doit beaucoup à Dewey : c'est en 1876 que fut fondé un organisme dont l'influence et l'activité n'ont cessé de se développer : l'American Library Association (A.L.A.). La même année fut créé le Library Journal.

En 1883, Dewey fonda à l'Université de Columbia à New York la première école de bibliothéconomie.

Il faut retenir qu'à l'origine le système Dewey s'applique à un fonds de livres d'importance moyenne : c'est une classification bibliothéconomique d'abord peu développée.

Ce n'est certes pas dans le schéma que réside l'originalité du système : une de ses caractéristiques en effet, c'est qu'il est commandé avant tout par la notation et non par une conception vraiment scientifique de l'aménagement des classes.

Partant de la notation, Dewey devait retenir 10 classes numérotées de 0 à 9.

Le schéma se rattache à certains systèmes antérieurs, en particulier à celui de Harris (1).

Le système de Dewey doit aussi à Brunet, et il faut noter également l'influence de l'enseignement donné à l'époque dans les universités américaines et, notamment, à Amherst College. Dewey était, en fait, assez indifférent à la théorie : "une classification satisfaisante en théorie, disait-il, est, par la nature des choses, une impossibilité".

Les 10 classes principales se subdivisent de 10 en 10. Le principe de la notation est le suivant : l'ensemble des connaissances humaines étant représenté par l'unité -1-, les différentes branches en sont des fractions :

(1)- W.T. Harris, philosophe et éducateur qui diffusa, vers 1870, l'ordre inversé des classes de Bacon :

- Sciences (Philosophie)

Philosophie
Religion
Sciences sociales et politiques
Sciences naturelles et arts utiles

- Art

Beaux Arts
Poésie
Fiction
Mélanges littéraires

- Histoire

Géographie et voyages
Histoire civile
Biographie

0,0	Généralités
0,1	Philosophie
0,2	Religion

La suppression, par commodité, du zéro initial et de la virgule ne doit pas faire oublier qu'il s'agit de fractions de l'unité et que le premier chiffre est une décimale :

0	Généralités
1	Philosophie etc...

En pratique, la notation s'établit sur une tranche de 3 chiffres :

000	Généralités
010	Bibliographie
020	Bibliothéconomie etc...

et ainsi de suite pour une analyse de plus en plus poussée allant du général au particulier :

Ex. :

500	Sciences pures
510	Mathématiques
513	Géométrie

Si l'analyse se poursuit au-delà du 3ème chiffre, on met à la droite de ce troisième chiffre un point sans valeur par lui-même :

Ex. :

513	Géométrie
513.2	Courbes
513.22	Sections coniques etc...

La notation est pure (numérique, en chiffres arabes), extensible en principe à l'infini :

Ex. :

598.2942	Oiseaux d'Angleterre
598.29428	Oiseaux des lacs d'Angleterre etc...

Subdivisions communes.

Le souci d'établir un système pratique a guidé Dewey dans l'aménagement de subdivisions communes dont la valeur mnémotechnique est incontestable.

Il y a en effet 9 subdivisions de forme qui reviennent dans la plupart des sujets. Elles s'expriment simplement par les 9 premiers chiffres précédés d'un zéro :

01	Théories	04	Essais	07	Enseignement (du sujet)
02	Manuels	05	Périodiques	08	Polygraphie
03	(Dictionnaires) {Encyclopédies	06	Sociétés	09	Histoire (du sujet)

Les subdivisions de forme ne doivent pas être confondues avec les autres subdivisions : le zéro intervient pour introduire la subdivision de forme :

Ex. :

Monastique

Communautés	741.46
Bibliothèques	027.672
Ordres (histoire)	271
Ecoles (histoire)	377.3

+

++ ++

+

Le système Dewey comporte sur le plan pratique des avantages appréciables. Sa valeur mnémotechnique, sa commodité, les qualités qu'il présente pour offrir à un public de niveau moyen les ressources d'une bibliothèque publique, sont depuis longtemps bien connues.

Par contre, la valeur logique et scientifique de son schéma est contestable. Un illogisme fondamental saute aux yeux : la séparation de la linguistique (400) et de la littérature (800). On pourrait en citer bien d'autres.

Les révisions s'opèrent malaisément. Dewey s'était opposé à toute réforme radicale en prétendant que les avantages éventuellement acquis au point de vue pratique seraient largement annihilés par le désarroi où les changements jetteraient les bibliothécaires.

Les révisions successives ont consisté surtout en additions et en extensions pratiquées souvent aux dépens de la clarté : "du vin nouveau dans de vieilles outres" comme on l'a dit avec dédain.

La 15ème édition a été pourtant considérablement allégée et marque une réaction contre une classification détaillée à l'excès (1), mais si elle est aisément applicable au classement des ouvrages d'une bibliothèque moyenne, elle semble insuffisamment développée pour l'indexation et fait l'objet de critiques nombreuses.

Une 16ème édition est déjà en préparation.

Le plus grave défaut de la classification décimale, c'est la base décimale qui, trop étroite et entièrement utilisée dès l'origine pour les classements et divisions, entraîne une notation trop longue et s'accommode malaisément des sujets nouveaux :

Ex. :

Aviation

629.13

(1)- Lire notamment la préface où les éditeurs rejettent le principe d'une notation trop développée qui aboutit à des monstres comme :

621.384115523 : Influences météorologiques dans la transmission par radio dans les tropiques ! (14ème édition)

a paru en 1958
m/

C'est à partir du sixième chiffre que s'organise toute subdivision relative aux études particulières sur l'aviation.

La division 9 pour l'histoire, la religion, la philologie, est significative à cet égard : elle couvre tous les sujets que l'on n'a pas pu classer ailleurs ("les autres sujets"). Priorité ayant été donnée à l'histoire, la langue et aux civilisations anglo-saxonnes, on trouve parmi les autres sujets traités en parents pauvres, toutes les langues orientales (490/499), les religions non chrétiennes (290/299), d'où :

- 1- Caractère "national" très marqué de la classification Dewey
- 2- Illogisme et manque d'équilibre du système.

Le rayonnement de la classification décimale a été considérable en pays anglo-saxons. Elle a gagné les bibliothèques publiques et a marqué, par contre, un recul dans les bibliothèques d'études. Nous avons vu qu'un certain partage d'influence s'est opéré à cet égard entre la classification décimale et la classification du Congrès.

L'emploi du système Dewey aux Etats-Unis et au Royaume Uni ne se limite pas d'ailleurs au classement des livres et au catalogue systématique topographique. On le trouve appliqué au classement bibliographique d'importants répertoires (British National Bibliography - British Book News).

Des applications limitées en ont été faites en France où le système Dewey abrégé (3 chiffres) sur la base des tables publiées dans le Manuel de Bach, a été appliqué au classement des ouvrages des bibliothèques de lecture publique. Il est presque toujours utilisé en liaison avec l'accès direct. Une exception toutefois : le classement des livres des bibliothèques centrales de prêt. On a jugé que, dans ce cas particulier, le système permettait de réaliser une politique équilibrée d'achats pour les ouvrages classés et, d'autre part, une composition harmonieuse du contenu des caisses. Le dépôt par caisses peut d'ailleurs être considéré comme une étape vers le "bibliobus rayons" qui permet l'accès direct des dépositaires et où le classement systématique des ouvrages retrouve pleinement son sens.

On sait que, dans les bibliothèques de lecture publique, les ouvrages de fictions sont classés à part : c'est ainsi que, pour des raisons de commodité, les romans sont classés par ordre alphabétique d'auteurs sous la lettre R :

Ex. :

R
COL
V

pour la "Vagabonde" de Colette.

Les biographies sont classées sous la lettre B, par ordre alphabétique du personnage étudié :

Ex. :

B
DIS
MAU

pour le "Disraëli" de Maurois.

D'autres classements par lettres interviennent dans les bibliothèques d'enfants (I pour les albums, C pour les contes, etc...)

+
++ ++
+

Classification décimale universelle (par abréviations : CDU, encore appelée classification de Bruxelles)

Par sa version européenne, la CDU, le système imaginé par Dewey devait connaître en Europe un regain de succès.

Il ne faut pas confondre l'une et l'autre. La CDU diffère du Dewey par plusieurs caractéristiques :

1- par sa diffusion, qui affecte tout particulièrement l'Europe occidentale, à un moindre degré l'Europe orientale et enfin l'Orient.

2- par ses applications, notamment par le fait qu'elle est valable moins pour les bibliothèques publiques que pour les fonds spécialisés et les Centres de documentation.

3- par sa terminologie périodiquement révisée, plus satisfaisante au point de vue de l'actualité scientifique.

4- par l'aménagement des subdivisions, entraînant un développement sensiblement différent du schéma original de Dewey : suppression de certaines rubriques, extensions de certains sujets, etc...

5- par sa technique de notation, différente du Dewey original.

Historique.

En 1895, se tient à Bruxelles un Congrès international de bibliographie à la suite duquel La Fontaine et Otlet, créateurs de la Bibliographia sociologica firent créer un Institut international de bibliographie. Un rapport fut adressé au roi des Belges sur l'élaboration éventuelle d'un "Répertoire embrassant l'ensemble de la production scientifique, littéraire et artistique de tous les temps et de tous les pays, comprenant l'inventaire des articles contenus dans les revues

"et dans les publications des Sociétés savantes aussi bien que celui des livres, "brochures et manuscrits".

C'était le Répertoire bibliographique universel, aussi complet que possible, établi par coopération internationale, comportant un dépouillement sur fiches avec classement par auteurs et par matières - soit, une énorme entreprise de Bibliographie universelle.

Ce catalogue immense, élaboré à l'IIB, devait couvrir entièrement le champ de la science par recueils constituant la "Bibliographia universalis" (partie imprimée du Répertoire). On réalisait en même temps la standardisation matérielle, les fiches devant être établies sur format international (75 x 125).

On adopta d'enthousiasme, pour classer cette énorme collection de fiches, le système Dewey dans l'économie duquel on introduisit des modifications dont il sera question plus loin. L'IIB de Bruxelles devait mourir en 1931. En 1937, il fut remplacé par la Fédération internationale de documentation (FID) dont le siège est à La Haye.

Cette Fédération, qui groupe les organismes de documentation de tous les pays, est extrêmement active. Elle publie actuellement la Revue de la documentation. Elle est décimaliste par tradition et, bien qu'habilitée à traiter les problèmes de la classification générale, elle tend à maintenir et à diffuser la CDU. Elle entreprend des révisions et des extensions qui ne sont pratiquées qu'après entente avec les spécialistes auxquels est adressé un "projet d'enquête" (P E) qui aboutit, après discussion, à fixer de nouvelles normes.

Caractéristiques.

Cette classification, catalographique et bibliographique à l'origine, est en principe valable pour le classement de tout document (classement documentaire). Elle tend, plus que les systèmes antérieurs, à l'universalité, cette notion devant être comprise dans un double sens :

- universalité des disciplines couvertes (classification encyclopédique)
- universalité des pays adhérents (classification internationale).

A l'heure actuelle, sont élaborées des versions en toutes langues. La 5ème édition française est en cours (9).

Le schéma est hérité de Dewey : la terminologie initiale en a été rajeunie, mais la révision d'ensemble, qui s'avérait dès l'origine indispensable, n'a pu être effectuée en raison des droits d'auteur de Dewey.

c)- Forme (utilisation de la parenthèse et du zéro) (0.)

Ex. :

- (02) Traité
- (03) Encyclopédie
- (04) Essai
- (05) Périodique
- (058) Annuaire etc...

d)- Langues (utilisation du signe =)

Ex. :

Traité de physique en anglais : 53 (02) = 20

e)- Temps (utilisation des guillemets " ")

Ex. :

- Occultisme au XVI^e siècle : 133 "15"
- Art des jardins en France au XVII^e siècle : 712 (44) "16"
- Costumes de 1900 à 1915 : 391 "1900/1915"

Diverses combinaisons peuvent intervenir entre des sujets distincts ; elles sont également signalées par des signes spéciaux : / :

Ex. :

624/628 Génie civil - Technique sanitaire (série couvrant tous les sujets intermédiaires)

7 : 11 Rapports de l'Art et de la Métaphysique

Ce dernier signe : appelé signe de relation, est particulièrement important et a l'avantage de permettre, par inversion des indices, une double indexation dans les catalogues :

Ex. :

7	:	11	Art - Métaphysique
11	:	7	Métaphysique - Art

Nous négligeons volontairement d'autres possibilités offertes par la notation de la CDU (1).

Un ordre rigoureux préside naturellement à la succession de ces signes. Tout changement dans l'ordre habituel permet d'introduire une nuance particulière ou de modifier le sens :

Ex. :

61 (02) "16"	Traité de médecine du XVII ^e siècle
61 "16" (02)	Traité sur la médecine au XVII ^e siècle

(1)- On aura soin d'étudier à cet égard les tables abrégées indiquées dans la partie bibliographique (8)

L'influence de ce système a été, et est encore, incontestable. Il fut accueilli en France avec faveur par un petit groupe de "fervents décimalistes" (Bureau bibliographique de France), mais, dans l'ensemble, les bibliothécaires étaient plutôt défavorables. Les réserves qu'ils formulèrent, notamment sur la longueur des indices, expliquent dans une large mesure la lenteur d'élaboration de la 5ème édition française.

La CDU obtient toutefois quelques succès dans certains centres et bibliothèques spécialisés (technique et sciences exactes), soit pour le classement des documents, soit pour les catalogues ou les bibliographies. En Europe, le système a reçu un accueil favorable au Danemark, en Hollande, en Norvège et en Allemagne. Une version espagnole est en cours d'élaboration.

Dès qu'on avance vers l'Est, les difficultés s'aggravent. Dans les Républiques populaires, la CDU a fait l'objet d'adaptations radicales en ce qui concerne en particulier la classe 3 : Sciences sociales (1). La Russie a rendu la CDU obligatoire en 1920, mais lui a fait subir des modifications considérables, notamment par l'addition de lettres, en particulier dans la classe 3.

La CDU est favorisée en fait par certains organismes internationaux. La bibliothèque de l'Unesco l'utilise pour le classement des livres en rayons. Les publications bibliographiques diffusées par l'Unesco comportent souvent un classement systématique CDU (2).

La CDU est incontestablement en progrès à l'heure actuelle. On peut se demander toutefois si l'adoption de la CDU n'est pas une solution paresseuse et un obstacle à des recherches qui permettraient de mettre au point un système plus valable.

En effet, si la CDU marque à certains égards un notable progrès sur le Dewey, si on lui doit un assouplissement appréciable de la notation, elle a par ailleurs des défauts irrémédiables. Illogique, faible dans sa conception philosophique, elle peut difficilement s'imposer comme classification encyclopédique.

+

++

++

+

(1)- Voir notamment une brochure du Dr Borislav T. Blagojevic.- La classification universelle décimale et la société socialiste. L' "universalité" de la classification décimale universelle.- Belgrade, 1951.

(2)- C'est le cas, en particulier, de l'Index bibliographicus, 2ème édition, publié par M. Besterman.

4)- Recherches contemporaines

Le XX^e siècle marque un tournant dans l'histoire de la classification. D'une part, des systèmes philosophiques beaucoup plus proches de nous que celui de Bacon, systèmes rationalistes et matérialistes, exercent leur action à "retardement", mais surtout la complexité croissante de la documentation, l'évolution des spécialisations, posent des problèmes nouveaux aux bibliothécaires et aux documentalistes.

Nous laissons provisoirement de côté les problèmes particuliers de la classification spéciale, mais il y a lieu, avant d'aborder les systèmes encyclopédiques les plus récents, d'insister sur une notion qui va prendre une importance capitale, celle du "point de vue".

Pour reprendre un excellent exemple donné par Ansteinsson (30), un corps en apparence des plus simples comme l'eau, intéresse les disciplines les plus variées : chimie, physique, hydraulique, hydrothérapie, hygiène, hydrodynamique, etc..., et Ansteinsson conclut avec raison que l'eau est un "caméléon".

Cette difficulté est particulièrement grave pour le classement des bibliothèques spéciales, mais elle se fait sentir, quoiqu'à un moindre degré, dans la documentation encyclopédique.

Le lecteur, qui fréquente une bibliothèque générale simplement pour s'informer, peut avoir un point de vue bien déterminé et, par exemple, s'intéresser à la photographie, soit du point de vue technique, soit du point de vue artistique.

L'objet des recherches contemporaines est de construire des classifications assez bien étudiées pour satisfaire à la fois aux exigences des bibliothèques encyclopédiques et à celles des bibliothèques spéciales, et nous voyons se développer, par opposition aux anciennes classifications linéaires, la classification "à coordonnées multiples" dont un documentaliste français, Gérard Cordonnier, a donné la définition suivante : "Un objet se retrouve dans plusieurs rubriques
" dont l'ensemble définit sa place dans le domaine intellectuel, comme un point
" dans l'espace est défini par ses coordonnées ou projections suivant plusieurs
" points de vue".

Cette préoccupation est, à vrai dire, bien antérieure aux recherches actuelles. Les assouplissements de la notation décimale, réalisés par les créateurs de la CDU, en particulier le signe de relation, constituent une intéressante tentative pour résoudre le problème des points de vue, au moins dans les catalogues, puisqu'on peut alternativement mettre l'accent sur l'un ou sur l'autre des deux éléments mis en rapport :

Ex. :

7 : 11 Art - Métaphysique
11 : 7 Métaphysique - Art

Mais les possibilités offertes apparaissent encore trop limitées et des essais plus audacieux se poursuivent à l'heure actuelle. Nous retiendrons parmi ces tentatives pleines d'intérêt, deux d'entre elles dont la valeur et la portée internationale sont incontestables : celle de Bliss et celle de Ranganathan.

Systeme de BLISS

Henry Evelyn Bliss a formulé, vers 1902, ses principes et les a appliqués au classement des ouvrages de City College à New York.

Un premier exposé d'ensemble a paru en 1910. Des tables abrégées ont été publiées en 1935-36 et les tables complètes sont maintenant achevées (12), soit 1 volume pour les sciences exactes, 2 volumes pour les sciences humaines et 1 pour l'index.

On doit à Bliss une critique sévère mais souvent pertinente des systèmes antérieurs.

Il s'en prend aux classifications qu'il appelle "pseudo-standards", et particulièrement à celle de Dewey. Il a exposé ses idées dans de magistrales études. Dans celle qui s'intitule "The Organization of knowledge in libraries (23), il défend un ordre logique -naturel- des sujets contenus dans les livres, ordre qui doit, en principe, convenir aux exigences des spécialistes.

Le système de Bliss est un système qui demeure traditionnel :

1- La classification doit être naturelle, tenir compte de l'interrelation des sujets (subordination et coordination), satisfaire à la fois au point de vue scientifique et au point de vue pratique.

2- La notation est auxiliaire ; il s'ensuit qu'une bonne notation ne peut remédier aux défauts d'un ordre illogique. La notation doit être également économique et mnémotechnique.

3- La base de la notation doit être large.

4- L'index est indispensable, toutefois, il ne saurait racheter les incohérences d'une classification théoriquement défectueuse. Bliss qualifie de "subject index illusion" le fameux index relatif de Dewey.

Le titre des tables : Bibliographic Classification, indique que le système s'applique au classement des notices bibliographiques, tout en étant valable pour le classement des livres.

Schéma

Le schéma (tableau IV) comporte 26 classes principales, désignées par les

lettres de l'alphabet. Toutefois, Bliss admet la prépondérance de 4 classes (Philosophie, sciences, histoire, technologie et art) et corrige par des tableaux synoptiques ce que peut avoir d'arbitraire la présentation classique énumérative qui ne montre pas les relations réelles entre les sujets (1).

Si l'on étudie l'ordre établi par Bliss à la lumière des données scientifiques actuelles, on le trouve remarquablement rationnel. La logique n'en est pas faussée par un parti pris national. C'est ainsi que la philologie anglaise occupe la place qui lui revient.

Les sciences de développement récent sont traitées avec un souci évident de leur réserver une place suffisante : la psychologie s'intègre entre l'anthropologie et l'éducation ; la géographie, point critique du système Dewey, et qui s'étend en fait, en partie, sur le domaine des sciences pures, en partie sur celui des sciences humaines, est rattachée d'une part à la géologie (géographie physique), et d'autre part, aux sciences historiques (géographie humaine).

Notation

Les sujets sont transcrits en lettres capitales simples ou combinées ; les subdivisions communes au moyen de lettres minuscules ou de chiffres arabes. La recherche d'une notation économique a conduit Bliss à limiter les symboles à 3 ou 4 éléments en moyenne. Marque d'auteur comprise, la notation d'un sujet n'excède guère 5 ou 6 facteurs. Elle est donc aussi concise que possible :

Ex. :

A	Sciences générales
AX	Métrologie
AX3	Histoire de la Métrologie
AXM	Système métrique

Une comparaison avec Dewey pour certains sujets déterminés est instructive en ce qui concerne l'économie de la notation

	<u>Dewey</u>	<u>Bliss</u>
<u>Aviation</u>	629.13	BT
<u>Sources de Shakespeare</u>	822.33	YFE

L'une des originalités les plus significatives du système de Bliss, ce sont les alternatives prévues pour certaines classes suivant le point de vue spécial qui peut guider le bibliothécaire ou l'utilisateur. Ces alternatives concernent en

(1)- Voir le tableau synoptique, tome I de la Bibliographic Classification, pp. 121-122.

particulier la psychologie, l'éducation, la bactériologie, la géographie, la microscopie qui peuvent être transférées suivant la commodité de la recherche. C'est ainsi que la photographie peut se rattacher aux Arts ou à la Physique, de même que l'aviation (BT ou UK).

La classe Z est vacante, soit pour être réservée à une discipline importante, soit pour être occupée par la bibliographie.

Subdivisions

Les chiffres arabes sont employés pour les subdivisions communes de forme qui sont les suivantes :

- 1- Ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, manuels)
- 2- Biographies (du sujet)
- 3- Histoire (du sujet), but, méthodologie
- 4- Biographies se rapportant au sujet
- 5- Documents, matériaux, publications officielles, rapports, circulaires, photos, cartes, statistiques
- 6- Périodiques
- 7- Mélanges
- 8- Etude du sujet, histoire, enseignement (alternative de 3)
- 9- Livres vieilliss (1)

Ces chiffres servent de préfixe ou de suffixe au sujet général. Les subdivisions géographiques et historiques sont exprimées au moyen de lettres minuscules ou de capitales :

Ex. :

- | | | | |
|---|----------|----|------------------|
| a | Amérique | aa | Amérique du Nord |
| f | France | fa | France du Nord |

D'une manière générale, ce système est d'une grande envergure, et l'ordre des disciplines est en accord avec les données de la science actuelle. La notation a le mérite d'être sobre mais présente l'inconvénient de créer des groupes de lettres difficiles à retenir :

Ex. : lait : HHT

Toutefois, des essais tout d'abord limités aux catalogues pourraient être intéressants à tenter.

Actuellement, quelques bibliothèques d'études et certaines bibliothèques scolaires d'Amérique et d'Angleterre ont appliqué le système de Bliss au classement de leurs fonds. Un Bulletin de liaison est envisagé pour coordonner ces entreprises et assurer la révision éventuelle de la classification. C'est dire que cette magis-

(1)- Il y a lieu d'insister sur l'intérêt que présente cette subdivision de forme qui permet de classer à part les ouvrages périmés et rarement consultés.

trale synthèse est, comme les systèmes antérieurs, menacée d'être rapidement dépassée.

+
++ ++
+

Système de RANGANATHAN

M. Ranganathan, Directeur de la bibliothèque de l'Université de Delhi, déploie actuellement dans le domaine international de la bibliothéconomie, la plus féconde activité. Elève des meilleurs théoriciens anglais et américains et, notamment, de Berwick Sayers et de Bliss, il a essayé d'établir un système valable pour son pays et applicable éventuellement à d'autres.

Sa classification, publiée en 1933, a fait l'objet de rééditions fréquentes (11). La 4ème édition a paru en 1952.

Tout en s'inspirant des classifications antérieures, M. Ranganathan a créé un système original très minutieusement élaboré.

Il n'est pas surprenant qu'un Oriental ait essayé d'introduire du nouveau dans ce domaine : les pays de l'Est n'ont pas lieu d'être satisfaits des possibilités que leur donne la classification décimale.

D'autre part, l'Inde, pays d'évolution très rapide, a vu se développer la documentation au moment même où s'amorçait seulement l'organisation de la bibliothéconomie. Une préoccupation très nette de résoudre ces deux ordres de problèmes s'affirme dans les travaux de M. Ranganathan (1).

Schéma

Le schéma révèle la recherche d'un ordre logique et rationnel en accord avec le mouvement scientifique contemporain. Il comportait en 1939, 26 classes couvrant, suivant une répartition équitable, les sciences exactes (13 classes) et les sciences humaines (13 classes). Les ouvrages de spiritualisme et d'expériences mystiques, qui constituent un élément essentiel de la culture hindoue, étaient classés à part avec un symbole particulier (la lettre grecque Δ). L'ensemble était précédé par des Generalia (1 à 9). On verra dans le tableau V que le nombre de classes a augmenté dans l'édition la plus récente.

Notation

La notation est mixte : lettres pour les classes, chiffres décimaux pour les divisions et subdivisions. Les classes nouvellement créées sont dési-

21.4

(1)- Rappelons que l'Unesco apporte son concours au développement "d'expériences-témoins" aux Indes.

gnées par des lettres grecques.

Mais, l'originalité du système n'est pas là. Vivement préoccupé du caractère complexe des sujets, de la nécessité d'en définir avec exactitude les rapports, M. Ranganathan a été amené, lui aussi, à tirer la leçon des expériences antérieures.

Aux systèmes préfabriqués de Dewey et de la CDU (classifications dites "à tiroirs"), il veut substituer un système souple où le classificateur développe séparément, suivant une logique rigoureuse, les notations correspondant à chaque point de vue et les relie ensemble par le signe : (en anglais "colon", d'où le nom de "colon classification", par abréviation C C), signe comparable au boulon d'un mécano. Non seulement, il se réclame, comme ses prédécesseurs, d'un ordre logique, mais il pousse beaucoup plus loin qu'eux cette préoccupation. Il affirme que toute analyse peut se ramener à 5 concepts fondamentaux :

- matière
- temps
- espace
- personnalité
- énergie

dont un ou plusieurs à la fois affectent n'importe quel sujet. Dans la notation, ces concepts sont précédés par des signes de ponctuation (, ; : .) et se succèdent dans un ordre déterminé (1).

Chaque bibliothécaire ou documentaliste a ainsi la possibilité de développer les divers sujets spécifiques contenus, soit dans un livre, soit dans un article ou fragment d'article ("macro-unité" ou "micro-unité" de pensée). Les tables indiquent, pour chaque classe, les points de vue à envisager (2)

- (1)- Soulignons ici le succès dans les systèmes contemporains des signes de ponctuation dont la CDU faisait déjà un large usage.
- (2)- Nous donnons ci-après, à titre purement indicatif, et pour donner une idée du procédé d'analyse utilisé, un exemple emprunté à l'ouvrage de Berwick Sayers (27) où un chapitre (Chap. 23) est consacré à la "Colon Classification". Nous ne le donnons qu'à titre indicatif pour montrer comment se construit, pour chaque sujet, la notation correspondante :

Un ouvrage traitant des tests d'arithmétique élémentaire recevra la notation suivante :

- T : 15 : 472 : B 1

qui se justifie comme suit :

- T désigne la classe principale Education

L'analyse pour cette classe doit être faite à trois points de vue :....

La notation prend une importance considérable et devient un langage conventionnel qui possède ses lois propres et sa syntaxe. C'est ce langage qu'il convient de fixer et qui dispense d'établir de longues tables énumératives où l'analyse n'est poussée que dans une seule direction. On peut, en principe, analyser ainsi exhaustivement et à tous points de vue, n'importe quel sujet. Contre Bliss, Ranganathan soutient la nécessité de pousser l'analyse jusqu'à ses extrêmes limites logiques. Ceci entraîne, mais seulement pour les sujets très spéciaux, une notation peu économique. Ranganathan estime qu'il suffit de ne pas "saturer" l'usager, en passant les bornes psychologiques de l'attention.

Avec des tables très sobres, en appliquant sagement la méthode indiquée, plusieurs personnes analysant séparément le même document devraient, selon les partisans du système, arriver à construire la même notation dans 90 % des cas.

Il y aurait une longue étude à faire sur un système de nature complexe et appelé à avoir une portée considérable. Nous ne pouvons ici qu'en définir brièvement le principe.

Le système de M. Ranganathan a prêté à maintes critiques : la longueur de certaines notations, encore alourdies par un système particulier de marque du livre, le caractère très savant de la terminologie particulière à la C C, sont propres à déconcerter les non-initiés et peuvent faire douter de la valeur pratique du système en ce qui concerne au moins le classement des livres.

Il y a toutefois, à l'heure actuelle, un vif mouvement de curiosité et d'intérêt à l'égard de ces travaux, en particulier en Angleterre où ils sont suivis avec beaucoup d'attention (36).

Précisons toutefois que l'intérêt s'attache moins au système lui-même qu'aux principes qui sont de nature à bouleverser certaines théories traditionnelles en matière de classification.

..... - E : individu ou groupe qui reçoit l'enseignement

- P : problème particulier

- S : sujet (discipline envisagée)

soit pour l'ouvrage indiqué ci-dessus :

- T Education élémentaire : Tests : Arithmétique

ce qui donne, d'après les tables de la "Colon classification" :

- T15 : 472 : B1

(B1 étant la notation de l'arithmétique empruntée à la classe principale : Mathématiques).

Il y a lieu de croire que les recherches en cours, menées sur la base des travaux de M. Ranganathan (1), tendront à substituer aux systèmes anciens et, notamment, à la CDU, un nouveau système internationalement valable, applicable, en tout état de cause, aux classements catalographique et bibliographique.

Les recherches poursuivies actuellement par M. Cordonnier tendent, elles aussi, à créer un véritable esperanto, autrement dit un langage synthétique, universellement compris et beaucoup plus valable phonétiquement que les systèmes précédents parce qu'il comporte des syllabes prononçables (38). M. Cordonnier a ébauché un cadre de classement valable sur le plan encyclopédique, mais il n'a pas développé ce schéma qui demanderait la collaboration de nombreux spécialistes, et son système n'a fait l'objet, jusqu'à présent, que d'applications limitées dans certains centres spécialisés. Aussi, le retrouverons-nous quand nous étudierons les classifications spéciales.

Résumant l'état des recherches actuelles, M. de Grolier (18-19) a essayé de définir ce que pourrait être un système de classification qui répondrait le mieux, selon lui, aux exigences de la recherche, en empruntant aux divers systèmes leurs avantages les plus évidents (2)

X

XX

XX

X

(1)- Voir, en particulier, l'étude de Palmer et Wells (39)

(2)- Les articles de M. de Grolier résument, en le complétant sur certains points un mémoire soutenu à l'Institut National des Techniques de la Documentation en juin 1954.

Nous avons vu que la classification spéciale s'oppose à la classification encyclopédique en ce qu'elle s'applique à une discipline ou à un groupe de disciplines étudiées dans un but déterminé.

Elle doit être construite de manière à répondre aux recherches de l'utilisateur spécialisé. Or, qu'est-ce qu'un spécialiste ? C'est par exemple, un professeur, directeur d'Institut d'Université (Institut de biologie marine par exemple), un médecin spécialiste des maladies mentales, un technicien affecté à un Centre d'aéronautique. Il fréquente une bibliothèque spéciale, une bibliothèque de laboratoire, un centre de documentation (1).

La notion de "point de vue", que nous avons déjà rencontrée en traitant la classification encyclopédique, devient ici impérative. A tout spécialiste, quel que soit le point de vue envisagé, le bibliothécaire doit fournir sans délai une documentation aussi complète que possible. La rapidité d'information importe au premier chef, surtout lorsqu'il s'agit de sciences exactes et de technique.

Le spécialiste ne peut toutefois se cantonner dans son domaine propre : le médecin aliéniste doit, par exemple, s'intéresser à tout ce qui paraît en psychologie pathologique.

Il apparaît donc que toute classification spéciale doit couvrir :

- une documentation en principe complète, intéressant directement la spécialité proprement dite, au sens étroit : s'il s'agit de géographie par exemple, toutes les publications de géographie physique et humaine ;
- une documentation choisie portant sur des disciplines voisines (marge "d'interférence" du sujet), par exemple, pour la géographie, la géologie, l'anthropologie, etc... qui seront étudiées du point de vue particulier du géographe. Mais, du même coup, cette notion de "point de vue" tend à bouleverser la hiérarchie établie par les constructeurs de classification encyclopédique. C'est ainsi que la géographie s'annexe la géologie, l'anthropologie, etc... Par subordination arbitraire de sujets divers à un centre d'intérêt principal, la classification tend à devenir artificielle, et ici se pose un problème qui va dominer l'élaboration de la classification spéciale : dans quelle mesure

(1)- On consultera avec profit le tome III du Répertoire des Bibliothèques de France, où les Centres sont classés par ordre alphabétique de spécialités et où les systèmes de classification sont indiqués pour chaque organisme.

une classification encyclopédique peut-elle convenir au classement des documents relatifs à une spécialité donnée ? On trouve des applications de systèmes spécialisés :

1- dans le plan des grands traités :

Ex. : Pascal.- Traité de chimie minérale

2- dans le plan des grandes collections où se fait jour le point de vue particulier, l'idée générale du ou des directeurs :

Ex. : Collection "Evolution de l'humanité" pour l'histoire

3- dans le schéma des bibliographies spéciales :

Ex. : Bibliographie géographique internationale (tableau VI)

4- dans les catalogues des bibliothèques spéciales.

5- dans le cadre de classement éventuellement appliqué aux livres et documents de ces mêmes bibliothèques :

Ex. : Classification de la Bibliothèque du Musée de l'homme

Ce sont ces trois derniers types qui nous intéressent particulièrement. Une bibliothèque spéciale ou un centre de documentation mettent en effet à la disposition de leurs usagers :

- des bibliographies spéciales
- des catalogues systématiques
- éventuellement, des ouvrages et des documents classés systématiquement.

La classification détaillée est indispensable pour les catalogues et, dans les collections très importantes (1), on a commencé à mettre en oeuvre, pour hâter la recherche, des moyens de sélection perfectionnés (fiches perforées - fiches à encoches - sélection électronique).

Rappelons enfin que le fonds d'une bibliothèque spécialisée s'enrichit de documents de toutes formes. Le livre, sous son aspect traditionnel, tend à s'effacer devant la documentation d'actualité qui est contenue dans les articles de revues et de périodiques. On a pu prédire l'avènement de la bibliothèque sans livres, où seront traitées microfiches, microcartes, bobines et bandes de microfilms, où seront analysées ce qu'on a appelé les micro-unités de pensée contenues dans les articles ou même dans les fragments d'articles qui sont, d'ores et déjà, soumis au

(1)- M. Ranganathan estime qu'un système de classification suffit pour un catalogue jusqu'à un million de notices (35). Au-delà, la sélection mécanique s'avère indispensable. On a avantage à appliquer, même dans ce cas, une classification systématique bien que ce ne soit pas absolument indispensable.

recensement et à l'analyse bibliographique au même titre que les plus substantiels traités.

Tels sont, dans leur complexité, les problèmes nouveaux qui dominent ce que l'on appelle désormais la classification documentaire.

+
++ ++
+

Principes qui président au choix d'une classification spéciale.

Deux solutions s'offrent au bibliothécaire et au documentaliste qui recherchent un système rationnel et pratique, applicable au classement des documents relatifs à une spécialité donnée :

1- Adoption d'une classification encyclopédique : La CDU se présente en particulier comme une sorte de langage international entre techniciens. On a vu que, par son ingénieuse notation, par le soin apporté à l'élaboration des subdivisions communes et en particulier, par l'usage commode du signe de relation, la CDU permet de rendre compte du point de vue et même de classer suivant le point de vue. De plus, par ses possibilités d'extension, elle peut s'appliquer en principe aux sujets les plus complexes.

L'expérience faite à l'Institut international d'agriculture de Rome au début du siècle, a montré que ces assouplissements comportaient de sérieux dangers : en 1905, date de la fondation de l'Institut, on adopta avec enthousiasme la notation décimale, alors dans la fleur de sa nouveauté. On aboutit à une notation abusivement longue et à des divergences curieuses entre les diverses sections de l'Institut en ce qui concernait l'application du système ; d'autre part, la CDU n'était guère satisfaisante en ce qui concernait l'agriculture. Il fallut péniblement réviser toute la classification (29).

Précisons toutefois que la FID s'est, depuis, attachée à établir une rigoureuse discipline et à contrôler très strictement les extensions. Les tables qui paraissent intègrent les projets d'extension dûment discutés et, parallèlement, abrogent les sujets "morts". On trouve parmi certains techniciens des decimalistes convaincus (1). Il est juste de préciser en conclusion qu'on ne doit pas fixer son choix, en matière de classification spéciale, sans avoir vérifié au préalable les possibilités offertes par la CDU dans le domaine envisagé. Il

(1)- Par exemple les météorologistes.

faut ajouter que ces possibilités sont très inégales suivant les disciplines : la psychologie par exemple, s'accommode malaisément de la CDU, en raison de l'illogisme qui a présidé à l'élaboration du cadre initial (1).

Nous avons vu que les classifications de portée encyclopédique, élaborées dans la période contemporaine, essaient précisément de résoudre ce délicat problème : conserver l'ordre permanent des disciplines principales qui tendent à se fractionner en une multitude de sujets spéciaux. L'effort intéressant de Bliss pour résoudre ce problème par des alternatives comporte un danger d'anarchie. La classification de Ranganathan n'a pas encore donné de résultats définitifs et on peut considérer que le problème est loin d'être résolu.

2- Classification particulière à une spécialité. En fait, en dehors des bibliothécaires et de ceux qui s'attachent à une conception synthétique de l'organisation des connaissances, bien peu s'intéressent vraiment à la solution du problème posé ci-dessus : la plupart des spécialistes ne se soucient pas le moins du monde d'intégrer les systèmes dans un cadre général. La classification dite "naturelle" n'a pas de sens pour eux. Bouleversant la hiérarchie établie, ils essaient d'élaborer un système spécialement adapté à l'éventail de leur activité documentaire. Ils créent ces systèmes comme ils construiraient le plan d'un grand traité. Ils ont longtemps travaillé isolément mais ils se tiennent de plus en plus en contact avec d'autres spécialistes des mêmes disciplines ou de disciplines voisines, pour utiliser éventuellement leur expérience, et il faut signaler ici le rôle important joué par les Associations de bibliothécaires et de documentalistes de tous pays : par exemple, en France, l'Union française des organismes de documentation (UFOD) ; en Angleterre, la puissante Association of Special Libraries (Aslib), qui publie le Journal of Documentation ; aux Etats-Unis, la Special Libraries Association qui publie Special Libraries.

Cette dernière association notamment a déployé une grande activité pour diffuser de nombreuses classifications spéciales (2).

On peut distinguer 2 types de systèmes spécialement construits pour telle ou telle spécialité :

a- Applications particulières du système décimal : nous entendons par là la construction d'un schéma particulier à la spécialité avec applica-

(1)- On sait que la CDU a regroupé les sujets dispersés relatifs à la psychologie sous la notation 159.9

(2)- Sur le plan international, la FID et sa Revue de la Documentation s'attache à donner ces informations.

tion du principe décimal.

La solution adoptée par exemple pour l'Office national de l'Imprimerie est particulièrement instructive (1) : ayant envisagé l'adoption de la CDU, on s'est aperçu qu'il fallait prendre plusieurs indices dispersés dans la classe 6, omettre entre ces indices des subdivisions inutiles et aménager la notation à partir du troisième chiffre :

- Ex. : 655 : Industrie du livre
-
- 667 : Industrie tinctoriale . Encre
-
- 676 : Industrie du papier
-
- 681 : Mécanique des presses

C'est là un exemple, entre autres, des difficultés présentées par l'adoption de la CDU.

On a trouvé cette solution peu rationnelle et on a tout simplement construit un schéma particulier auquel on a appliqué une notation décimale :

- Ex. : 100 Préliminaires
- Matières premières
- 110 Supports d'imprimerie
- 111 Sortes de papiers

De nombreux Centres ont construit des systèmes analogues. Le système décimal particulier, établi par M. Desaubliaux pour le classement des ouvrages de la fondation Carrel, est particulièrement intéressant.

b- Systèmes non décimaux. Malgré l'attrait que présente la notation décimale, il n'est pas rare de voir les constructeurs de systèmes s'en affranchir et élaborer des systèmes originaux sur une autre base. Nous avons cité ci-dessus la définition des classifications à coordonnées multiples de M. Gérard Cordonnier. Il a appliqué ses théories à un système qui connaît actuellement un appréciable succès dans quelques centres techniques ou administratifs (2). L'Institut national du Bâtiment notamment a réalisé une adaptation de la classification

(1)- Cette expérience est décrite par M. Bargillat (31-32)

(2)- Il s'agit ici du système de classification et non du système de fiches à encoches "Selecto" qui peut être appliqué sans intervention d'un cadre logique

Cordonnier à un cadre de classement adapté à ses collections.

Partant de consonnes qui correspondent aux divisions systématiques (B : Architecture.- O : Sciences de l'ingénieur.- D : Arts de la construction.- F : Les ouvrages), on développe le schéma initial au moyen de voyelles et de nouvelles consonnes de manière à réaliser une notation syllabique :

Ex. :

D	Arts de la construction.
Da	Connaissances et techniques générales
Dab	Matériaux de construction
	etc...

Divers sujets peuvent être mis en rapport entre eux pour former une rubrique composée :

Ex. :

Dab lon v	= Insectes destructeurs
Dab ma	= Bois
Feb	= Habitations
Dab lon v' ma' Feb	= Insectes destructeurs du bois dans les habitations

On peut former des synonymes et mettre une fiche à chacun des éléments de la rubrique.

Le but du système est, suivant M. Cordonnier lui-même, de "concilier les exigences théoriques d'ordre et de synthèse que l'on souhaiterait trouver dans les classifications méthodiques, et les exigences pratiques de commodité qui séduisent dans les classifications alphabétiques".

Notons toutefois que le fichier de l'Institut national du Bâtiment n'est pas à la libre disposition des usagers qui doivent passer par l'intermédiaire d'un technicien, membre du personnel du Centre.

Bien d'autres classifications spéciales sont des créations originales. Nous en retiendrons une dont la diffusion internationale est en progrès : c'est, dans le domaine de la médecine, le système mis au point par Mrs Cunningham, bibliothécaire de la Vanderbilt University of Massachusetts. Ce système est caractérisé par une tendance que l'on retrouve dans d'autres classifications, à grouper sous l'objet étudié les divers points de vue : par exemple, sous l'organe Rate, les études précliniques, anatomiques, physiologiques, etc...

Cette classification utilise une notation mixte. Elle a été adaptée aux spécialités du Centre international de l'Enfance qui a pour activité principale, la pédiatrie. En dehors de la médecine de l'enfant, certaines disciplines marginales

interviennent : psychologie, sciences sociales, etc... Ces sujets sont subordonnés à la médecine : c'est ainsi que la psychologie (pathologique) est rattachée au système nerveux.

Cet exemple est significatif à plusieurs titres :

- il nous familiarise avec la technique de la classification spécialisée (subordination arbitraire de telle discipline principale à un centre d'intérêt privilégié) ;
- il nous montre comment les classifications ont tendance à s'exporter ; à l'inverse des classifications encyclopédiques qui ont tendance à se nationaliser en raison des adaptations locales qu'on leur fait subir (1).

X
XX XX
X

(1)- Le même phénomène s'observe pour la bibliographie.

4- CRISE ACTUELLE DE LA CLASSIFICATION SYSTEMATIQUE /

Depuis plusieurs années déjà, une crise grave apparaît et compromet le développement de la classification systématique au moins sous sa forme traditionnelle.

Elle est critiquée au point de vue théorique et au point de vue pratique :

1- Sur le plan théorique.

On s'est avisé, il y a déjà quelques années, que les classifications "standards" étaient défectueuses dans le temps et dans l'espace :

- dans le temps, à cause de la fragilité des systèmes. Lund et Taube (33) ont montré comment un système des sciences correspond à un cycle déterminé de civilisation et n'est pas valable au-delà. Pour citer quelques exemples, la première science était, à Babylone, l'astrologie, aujourd'hui rejetée avec mépris dans les sciences occultes. Au moyen-âge, la théologie domine, alors que le XVII^e siècle est caractérisé par les progrès des sciences physiques (1), etc...

Sur cette constatation, les auteurs établissent un système de classification "par périodes" qui semble peu défendable, mais la critique reste valable : en s'essouffant à suivre toujours avec un retard marqué le progrès des sciences, les constructeurs de classifications n'ont abouti jusqu'à présent qu'à des notations longues, compliquées, et à des systèmes vite périmés.

- dans l'espace. L'excellente critique de M. de Grolier (17) s'applique à montrer cette nationalisation des classifications "standards" qui, malgré des adaptations radicales, se révèlent d'une application malaisée sur le plan natio-
nal. ?

2- Sur le plan pratique.

On sait que le "rendement" d'un système est, aux Etats-Unis, sévèrement contrôlé. On s'est donc préoccupé de la valeur des services rendus à l'utilisateur par le classement systématique des livres. De l'intéressante enquête, menée en 1937 par Miss Grace Kelley (22), il ressort que le catalogue alphabétique de matières apporte à l'utilisateur une documentation plus complète sur un sujet que la consultation de l'indice correspondant en rayons.

(1)- Pierce a dit "A somewhat presemptuous undertaking is that of classifying the science of the remote future".

Ansteinsson (30) a pu soutenir d'autre part que seul un livre sur cinq rentre aisément dans une classification préétablie.

Ces critiques, déjà anciennes, ne portent que sur les systèmes "standards". Les recherches contemporaines n'ont pas encore permis aux sceptiques de prendre une vue plus réconfortante de la situation.

X

XX XX

X

VI.- PROBLEMES PRATIQUES DE LA CLASSIFICATION /

Les recherches très savantes poursuivies sur le plan théorique en ce qui concerne la classification systématique détaillée, ne doivent pas faire perdre de vue les problèmes pratiques et, en particulier, leurs incidences sur les bibliothèques françaises.

Il y a lieu de reprendre ici la distinction établie au début :

1)- Classement bibliothéconomique :

la classification systématique détaillée appliquée aux livres subit, à l'heure actuelle, un assaut décisif (1) bien qu'elle conserve de chaleureux partisans. Disons tout de suite que ce problème ne se pose pas en France dans les mêmes termes que dans les pays anglo-saxons. Il est rare qu'une grande bibliothèque ait appliqué une classification détaillée à l'ensemble de ses fonds.

A vrai dire, le scepticisme à l'égard de la classification systématique s'est affirmé très tôt. Dès 1809, Achard, dans son cours de bibliographie, s'exprimait ainsi : "Il existe une différence frappante entre la classification des sciences et celle des livres qui les contiennent. Dans la dernière, on ne peut atteindre "avec précision toutes les nuances qui se trouvent dans une même science".

a)- Bibliothèques d'étude : Les classifications systématiques qui existent ou ont existé pour le classement des livres, sont généralement des classifications à larges divisions systématiques, systèmes isolés plus ou moins inspirés directement de Brunet et qui tendent à être abandonnés au profit du classement purement matériel (format et ordre d'entrée). Lorsqu'ils se rencontrent dans une bibliothèque municipale, appliqués à des "fonds morts", par exemple à des ouvrages du XVIII^e ou du XIX^e siècle, portant surtout sur la théologie ou les sciences historiques, on respecte ces classements et on ouvre éventuellement une section moderne à laquelle on applique la distinction des ouvrages par format.

(1)- Voir en particulier l'article de :

SHERA (Jesse H.).- Classification as the basis of bibliographic organization.

où il est dit : "Today this touching faith in the efficacy of subject classification as it has been traditionally applied to books is beginning to weaken, for there can no longer be any doubt that library classification has failed, and failed lamentably, to accomplish what it was designed to do".

Dans les bibliothèques universitaires, le fonds général est classé par format et ordre d'entrée, suivant les instructions de 1878. La bibliothèque de la Sorbonne qui avait un classement systématique à larges divisions, l'a abandonné en 1943, en ne conservant que deux fonds distincts (lettres et sciences) (1).

Dans ces établissements, les catalogues par matières doivent être naturellement tenus à jour pour pallier les inconvénients d'un classement purement matériel. Il y a lieu d'ajouter qu'un classement systématique à larges divisions est généralement adopté pour les sections de la bibliothèque où les lecteurs bénéficient du libre accès (usuels, ouvrages de bibliographie, etc...).

Il en est de même des bibliothèques d'enseignement du second degré dont les collections sont restreintes et où les lecteurs sont, en principe, admis à prendre eux-mêmes les livres en rayons (2).

Plus qu'au classement systématique des livres et des documents, on s'est attaché en France au problème des catalogues, intermédiaires entre les lecteurs et les documents. Pratiquement, en France comme ailleurs, pour un fonds important, on ne peut admettre à la consultation directe en rayons qu'un petit nombre de chercheurs privilégiés.

L'application d'une classification systématique détaillée au classement des documents, fort onéreuse en ce qui concerne les locaux et le personnel, serait un contresens dans un pays qui a toujours disposé à cet égard de moyens insuffisants.

b)- Bibliothèques de Lecture publique : Il y a lieu de rappeler ici que les bibliothèques de lecture publique (B.C.P. - Annexes de prêt - Bibliothèques populaires - etc...) adoptent généralement la classification décimale à trois chiffres, exceptionnellement poussée à quatre ou cinq chiffres pour les sections développées.

Le cas des bibliothèques centrales de prêt est particulier : les lecteurs n'ont pas accès aux magasins. Toutefois, la classification décimale permet une répartition harmonieuse et soigneusement élaborée des ouvrages qui composent les

-
- (1)- Cette distinction a paru indispensable étant donné que la section sciences est appelée à devenir un jour indépendante de la bibliothèque centrale (lettres).
- (2)- La classification décimale à trois chiffres suffit très souvent pour la majorité des ouvrages qui composent les fonds. Toutefois, les bibliothécaires seront appelés pour certaines sections où des extensions sont souhaitables, à appliquer les tables développées de la Classification décimale universelle (ex. : lettres, histoire, ouvrages de sciences d'une spécialisation accentuée)

caisses destinées aux dépôts. D'autre part, le bibliobus-rayons où le dépositaire vient choisir lui-même les livres, doit offrir un classement systématique pour les ouvrages dits "classés".

Rappelons enfin que, pour ces bibliothèques, les romans et biographies sont classés à part (R et B), de même que les livres d'enfants (I : images - C : contes - etc...).

c)- Bibliothèques spéciales : la plus grande diversité existe en ce qui concerne le classement des bibliothèques spéciales et des centres de documentation ainsi que l'a montré récemment une enquête menée par l'UFOD.

Certaines bibliothèques spécialisées ont adopté des systèmes internationaux. C'est le cas de la Bibliothèque du Musée de l'Homme qui a adapté certaines divisions de la Classification du Congrès. C'est également le cas de la bibliothèque Forney (application de la CDU). De nombreux centres appliquent des classements particuliers.

La plupart des bibliothèques spécialisées relevant de la Direction des Bibliothèques de France et, en particulier, les sections des bibliothèques universitaires, n'appliquent pas de classification systématique au fonds général. Ce sont les catalogues de matières et les bibliographies qui servent en fait à l'orientation du lecteur.

2)- Classement catalographique :

le développement historique des bibliothèques françaises explique l'attitude des bibliothécaires à l'égard des systèmes de classement. Une longue tradition, à laquelle il n'est pas question de renoncer, donne au catalogue par ordre alphabétique d'auteurs et d'anonymes la priorité sur tous les autres, en ce qui concerne notamment la recherche savante. On connaît les célèbres critiques de Léopold Delisle à l'égard du catalogue systématique :

"Le plus grand avantage qu'on attribue d'ordinaire à un catalogue méthodique, c'est que, sur une question donnée, il semble devoir donner l'indication des ouvrages qu'on a le plus d'intérêt à consulter ; mais cet avantage est bien plus apparent que réel : si bien fait qu'on le suppose, si loin qu'on y ait poussé le système de renvois, un catalogue ne tiendra jamais lieu d'une bibliographie et ne dispensera jamais d'études préalables et de connaissances générales, le savant ou l'ignorant qui veut s'occuper d'un sujet déterminé". (14)

C'est donc au catalogue d'auteurs et aux bibliographies qu'ont recours ceux qui poursuivent des recherches valables sur le plan scientifique.

Il est incontestable toutefois qu'auprès de cet instrument de travail de

base que constitue le catalogue alphabétique d'auteurs et d'anonymes, les lecteurs doivent pouvoir consulter un catalogue de matières.

On assiste en France comme ailleurs, à une polémique, parfois assez vive, entre les partisans des deux types de catalogue matières : l'alphabétique matières d'une part, le systématique d'autre part. Le premier compte en France plus de partisans que le second et, dans les bibliothèques universitaires notamment, il est devenu obligatoire en 1952 et les chercheurs en sont généralement satisfaits. Il permet de recueillir rapidement une documentation sur un sujet précis et constitue une aide appréciable, notamment pour l'étudiant novice.

On lui reproche à juste titre de disperser les sujets - inconvénient auquel on peut porter remède dans une certaine mesure par des renvois d'orientation judicieusement établis (1). Il n'en reste pas moins que l'illogisme et l'arbitraire du classement alphabétique sont incontestables.

Un point de vue modéré doit être adopté. Une grande bibliothèque aurait avantage - et la multigraphie des fiches rend possible une telle dualité - à tenir à jour les deux types de catalogue (2). Encore faudrait-il pouvoir adopter un système vraiment rationnel. Aussi y a-t-il intérêt à suivre les recherches en cours qui peuvent aboutir à l'adoption d'un système valable sur le plan de la classification encyclopédique aussi bien que sur celui de la classification spécialisée.

3)- Classement bibliographique :

le problème de la classification systématique est ici capital. On a signalé à juste titre le rôle que doit avoir à notre époque l'organisation bibliographique et l'importance que continuera d'avoir auprès des méthodes de sélection mécaniques ou manuelles, qui peuvent être appelées à se développer, la classification systématique détaillée (3).

(1)- Voir sur cette question, les Instructions sur les catalogues alphabétiques de matières, établies par la Direction des Bibliothèques de France (Chap. IV)

(2)- Aux Journées d'Etude des bibliothèques universitaires en décembre 1952, certains bibliothécaires ont jugé souhaitable de pouvoir mettre à la disposition de leurs lecteurs, parallèlement au catalogue alphabétique de matières, un catalogue systématique relativement détaillé (voir : Cahiers des Bibliothèques - Journées d'Etude de décembre 1952).

(3)- Voir l'ouvrage déjà cité : Bibliographic Organization (37).

Or, cette organisation doit comporter un système ou des systèmes internationaux. Ici encore, il faut être attentif aux recherches en cours, la CDU sous sa forme actuelle, ne pouvant constituer qu'une solution provisoire.

entre les parties des deux types de coopération nationale : l'association entre les parties, le développement d'une partie, la coopération entre les parties que la coopération est, dans les institutions universitaires notamment, il est devenu obligatoire en 1952 et les efforts en sont généralement satis-

faits. Il faut se remettre en question, mais une détermination sur un autre point et coexistence des deux approches : pour l'association nationale, les deux X
XX XX
X
de la recherche à l'usage d'un autre type de coopération nationale (X)
en fait, cette recherche dans une certaine mesure par des moyens d'information
développement de la (1). Il n'est pas certain que l'association et l'association
to de l'association nationale sont inévitablement.

Un point de vue notoire doit être adopté. Une grande institution nationale
système - et la coopération nationale est, dans une certaine mesure, à l'usage
à tous les deux types de coopération (2). Une telle situation est possible et il
système national national. Ainsi, à l'usage de la coopération nationale

le système peut servir à l'usage d'un système national et le point de
classification internationale dans une certaine mesure de la classification
classée.

(1) - Classification internationale : les institutions nationales
de la coopération nationale et de la coopération internationale
du capital, en ce qui concerne la coopération nationale et internationale
- l'association internationale de la coopération nationale et internationale
des institutions de coopération nationale et internationale, qui peuvent être
se développer, la classification internationale de la coopération nationale

(2) - Voir sur cette question, les institutions nationales et internationales
de coopération nationale et internationale de la coopération nationale (page IV)
(3) - Aux termes d'un rapport sur la coopération nationale et internationale (1952), les
sont des institutions nationales et internationales de coopération nationale et internationale
un certain système national relativement à la coopération nationale : l'usage de la
- l'usage - l'usage de la coopération nationale (1952).

(4) - Voir l'ouvrage de la Commission internationale de la coopération nationale (1952)
à l'usage de la coopération nationale et internationale de la coopération nationale

CONCLUSION /

En résumé, la tendance des recherches contemporaines consiste :

- 1)- A dissocier le contenu du document de sa forme physique. On s'applique désormais en premier lieu à isoler des unités de pensées et à les analyser séparément sans tenir compte de l'aspect matériel du document qui est accidentel.
- 2)- A essayer de définir un code universellement applicable, permettant de transcrire ces unités de pensées et les rapports qui existent entre elles.

Il apparaît toutefois qu'aucun système n'est polyvalent et que, notamment, le problème des rapports entre les classifications encyclopédiques et les classifications spéciales est loin d'être résolu.

Nous savons que les classifications spéciales se multiplient et que la normalisation ne s'établit aisément que pour une spécialité donnée.

Les difficultés d'application des systèmes encyclopédiques inquiètent tous ceux qui souhaitent le maintien d'un ordre des sciences relativement durable et embrassant toutes les connaissances de l'esprit humain. Bliss a pu dire en citant Wells : "La spécialisation sans synthèse d'ensemble a conduit à la confusion et à une évidente inefficacité".

Autrement dit, c'est le problème déconcertant de la spécialisation qui tend à faire éclater la conception humaniste traditionnelle, qui se pose ici. Sous cet angle, l'étude des classifications se rattache à un problème philosophique du plus haut intérêt : c'est, parmi nos recherches d'ordre professionnel, l'une des plus complexes, mais aussi l'une des plus attachantes.

/ BIBLIOGRAPHIE CHOISIE /

Il existe peu d'ouvrages en français traitant des classifications. Parmi les ouvrages et articles cités ci-dessous, on consultera en priorité les études françaises. Les candidats devront toutefois, dans la mesure du possible, de même qu'ils consultent des bibliographies rédigées dans une langue qui ne leur est pas familière, étudier les tables indiquées au paragraphe II A et, en particulier, si possible, une édition récente de Dewey et l'édition complète de Bliss.

Ceux d'entre eux qui lisent couramment l'anglais auront avantage à s'initier au vocabulaire technique de la bibliothéconomie. La lecture des ouvrages et articles étrangers indiqués aux paragraphes II B et II C leur est conseillée.

+

++ ++

+

I.- CLASSIFICATIONS PHILOSOPHIQUES

- (1) GOBLOT (E).- Essai sur la classification des sciences. Thèse.- Paris, Alcan, 1898
- (2) FLINT (Robert).- Philosophy as scientia scientiarum.- Edinburgh, Blackwood, 1904
- (3) GOBLOT (E).- Le système des sciences.- Paris, A. Colin, 1922

Les systèmes philosophiques sont étudiés plus particulièrement au point de vue de la bibliothéconomie dans les ouvrages de RICHARDSON et de BLISS, cités ci-après.

II.- CLASSIFICATIONS BIBLIOLOGIQUES

A.- TEXTES.- (Tables de classification) A consulter :

- (4) BRUNET (Charles).- Manuel du Libraire et de l'amateur de livres.- 5ème éd. Paris, Firmin-Didot, 1860-65, 6 vol. Tome VI : Tables

- (5) DEWEY (Melvil).- Decimal classification and relative index.- New-York, Forest Press, - 14th ed., 1948
- 15th ed., 1951 (1)
- 16 th ed., (en préparation)

Une version française abrégée du système décimal en usage dans les petites bibliothèques et dans les bibliothèques centrales de prêt, a paru dans :

- (6) BACH (Charles-Henri).- Petit guide du bibliothécaire. 4ème éd. rev. par Yvonne Oddon.- Paris, Ed. Borelier, 1953
- (7) INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE.- Classification décimale universelle.- Bruxelles, 1927-1933
- (8) INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE.- Classification décimale universelle. Tables abrégées.- Bruxelles, Mundaneum.- (En dépôt à l'U.F.O.D. 61, rue de Richelieu, Paris - II^e)
- (9) F.I.D. (Fédération Internationale de Documentation).- Classification décimale universelle. 5ème éd. française. Classe 0 : Généralités. Classe 2 : Religion. Théologie. Classe 3 : Sciences sociales.- La Haye, 6 W. Witsenplein (En dépôt à l'U.F.O.D., 61; rue de Richelieu)
- (10) UNITED STATES LIBRARY OF CONGRESS.- Subject cataloging division. Outline of the Library of Congress classification.- Washington Government printing Office, 1942
- (11) RANGANATHAN (S.R.).- Colon classification.- Madras, Madras Library Association ; London, G. Blunt and sons, 1ère éd. 1933.- 2ème éd. 1939.- 3ème éd. 1950.- 4ème éd. 1952
- (12) BLISS (Henry, Evelyn).- A bibliographic classification. New-York, Wilson 1940-1953, 4 vol.

B.- ETUDES GÉNÉRALES

- (13) BRUNET (Jacques, Charles).- Manuel du Libraire.- 5ème éd. Paris, Firmin-Didot, 1860-65, 6 vol.- T. VI (Préface)
- (14) DELISLE (Léopold).- Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale.- Paris, 1897. T. I (Préface)
- (15) ROUYEYRE.- Connaissances nécessaires à un bibliophile.- 5ème éd. Paris, Rouveyre, 1899. T. IX

(1)- Cette édition "Standard Edition" comporte des tables beaucoup plus sommaires que la précédente et a été rédigée à l'intention des bibliothèques moyennes.

- (16) GROLIER (Eric de).- La normalisation en matière de classement systématique et alphabétique (Revue du Livre, juin-août 1935, pp. 136-140 ; janv. mars 1936)
- (17)x GROLIER (Eric de).- Etat présent du problème de la classification bibliographique, bibliothéconomique et documentaire (Congrès mondial de la documentation universelle. Paris, 1937)
- (18)x GROLIER (Eric de).- Etat présent du problème de la classification documentaire A B C D n° 9, mai-juin 1953 ; n° 10, juillet-août 1953, pp. 267-277
- (19) GROLIER (Eric de).- L'étude des problèmes de classification documentaire sur le plan international. (Revue de la Documentation, XX, 1953, pp. 105-117)

Parmi les nombreuses publications anglaises et américaines, on pourra consulter :

- (20)x BLISS (Henry, Evelyn).- The Organization of knowledge and the system of sciences.- New-York, Holt. 1929
- (21) RICHARDSON (E.C.).- Classification theoretical and practical. 3ème éd.- New-York, Wilson, 1930
- (22)x KELLEY (Grace O.).- The classification of books ; an inquiry into its usefulness to the reader.- New-York, Wilson 1938
- (23) BLISS (Henry, Evelyn).- The Organization of knowledge in libraries. New-York, Wilson, 1939
- (24) MANN (Margaret).- Introduction to cataloging and the classification of books. 2ème éd.- Chicago, A L A, 1943
- (25)+ SAYERS (W.C. Berwick).- Manual of classification. 2ème éd.- London Grafton, 1944
- (26)x SAVAGE (Dr).- Manual of book classification and display.- London Allemand Unwin. 1947
- (27)+ SAYERS (W.C. Berwick).- An introduction to library classification, theoretical, historical and practical. 8th ed. rev.- London, Grafton, 1950
- (28) PHILIPPS (W. Howard).- A Primer of book classification.- 3ème éd.- London, Association of Assistant Libraries, 1951

(+)- Ouvrages et articles traitant de la classification pratique

(x)- Ouvrages et articles critiques (Critique de la classification systématique en général ou critique des divers systèmes)

C- ETUDES PARTICULIERES

- (29) FRAUENDORFER (S. von).- Classification problems in an International library (Library Quarterly, avril 1934, pp. 223-33)
- (30) ANSTEINSSON.- Dilemmas of classification (Library Quarterly, IV, April 1934, pp. 136-147)
- (31) BARGILLAT.- L'Imprimerie et la classification de Bruxelles (Revue du Livre, avril 1934, pp. 152-158)
- (32) BARGILLAT.- Classification décimale de l'Office technique de l'Imprimerie (La Documentation en France, février 1935, pp. 23-29)
- (33)x LUND (J.J.), TAUBE (M.).- A non expansive classification system. An introduction to period classification (Library Quarterly, July 1937, pp. 373)
- (34) CORDONNIER (Gérard), DIDELIN (P.).- Méthodes nouvelles de documentation... Institut technique du bâtiment et des travaux publics, 12, rue Brancion. Circulaire Série X, n° 5 bis (1946)
- (35) RANGANATHAN (S.R.).- Classification, codification et appareillage de recherches (Unesco /NS/SL 3, 21) Déc. 1951
- (36) WELLS (A.J.).- Classification for omnibus national bibliographies (In : Review of documentation. XVIII, 1951. pp. 91-95)
- (37) BIBLIOGRAPHIC ORGANIZATION. Papers presented before the 15th annual conference of the graduate Library School, July 24-29, 1950. Ed. by Jesse H. Shera and Margaret E. Egan.- Chicago, University Press, (1951)
- (38) CORDONNIER (Gérard).- Classification, classement, rangement et sélection (In : C N O F, 25ème année, n° 5-6, mai-juin 1951, pp. 19-31)
- (39) PALMER (Bernard, I.) and WELLS (A.J.).- The fundamentals of library Classification.- London, George Allen and Unwin, 1951

(x)- Ouvrages et articles critiques (Critique de la classification systématique en général ou critique des divers systèmes)

CLASSIFICATIONS PHILOSOPHIQUES

T A B L E A U A

Classification de BACON (1605)

I- Mémoire : - HISTOIRE

- Naturelle : Nature libre (Corps célestes. Météores)
 (Terre et mer. Elément)
 (Espèces)

Nature dans ses écarts (Monstres)

Nature enchaînée (Arts mécaniques)

- Civile : Ecclésiastique

Littérature ou histoire des lettres et arts

Civile proprement dite

II- Imagination : - POESIE

- Narrative
- Dramatique
- Parabolique (Fables-Allégories)

III- Raison : - PHILOSOPHIE

- Science de Dieu (Théologie naturelle)

- Sciences de la nature

- Spéculative : Physique
Métaphysique

- Pratique : Mécanique
Magique

- Mathématique

- Sciences de l'Homme :

- En lui-même : Science du corps
Science de l'âme - logique - morale

- En société : Science des relations sociales
Science des affaires (Commerce)
Science du gouvernement (Politique - Droit)

- Théologie : (Religions révélées)

TABLEAU B

Classification d'A. COMTE (1851-1854)

- PHILOSOPHIE PREMIERE

- PHILOSOPHIE SECONDE

- Encyclopédie abstraite (Sciences fondamentales. Théoriques générales)

- Philosophie naturelle

I- Mathématiques

II- Astronomie

III- Physique

IV- Chimie

V- Biologie

- Philosophie morale

VI- Sociologie

VII- Morale :-Théorique
-Pratique

- PHILOSOPHIE TROISIEME

- Encyclopédie concrète (Sciences secondaires, particulières, description)

- Action de l'homme :

-Action mathématique

-Action astronomique

-Action physique

-Action chimique

-Action biologique

X

XX

XX

X

CLASSIFICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

TABLEAU I

BRUNET

(A) THEOLOGIE

1. Ecriture sainte
2. Liturgie
3. Conciles
4. Saints-Pères
5. Théologiens

6. Opinions singulières
7. Religions judaïques
8. Religions des peuples orientaux
9. Appendice à la Théologie

(B) JURISPRUDENCE

Introduction

1. Droit de la nature et des gens
2. Droit politique

3. Droit civil et droit criminel
4. Droit canonique

(C) SCIENCES ET ARTS

1. Sciences philosophiques
2. Sciences physiques et chimiques
3. Sciences naturelles
4. Sciences médicales
5. Mathématiques

6. Appendice aux sciences (occultisme)
7. Arts
8. Arts et métiers mécaniques
9. Exercices gymnastique
10. Jeux divers

(D) BELLES LETTRES

1. Linguistique
2. Théorique
3. Poésie
4. Fiction en prose
5. Philologie

6. Dialogues et entretiens
7. Epistolaires
8. Polygraphes
9. Collections d'ouvrages et extraits.
Mélanges de différents auteurs.

(E) HISTOIRE

1. Prolégomènes
2. Histoire universelle ancienne et moderne
3. Histoire des religions et des superstitions
4. Histoire ancienne
Appendice : histoire byzantine

5. Histoire moderne
6. Paralipomènes historiques (Sciences auxiliaires)
Biographie
Bibliographie

T A B L E A U I I

CLASSIFICATION DE LA BIBLIOTHEQUE DU CONGRES

- A Polygraphie
- B-Bj Philosophie
- Bl-Bx Religion
- C-D Histoire (Sauf Amérique)
 Généalogie
- E-F Histoire Amérique
- G Géographie - Anthropologie
- H Sciences sociales
- J Sciences politiques
- K Droit
- L Education
- M Musique
- N Beaux-Arts
- P Linguistique et Littérature
- Q Sciences
- R Médecine
- S Agriculture
- T Technologie
- U Science militaire
- V Science navale
- Z Bibliographie

T A B L E A U III

D E W E Y (1873-1876)

Schéma général (1)

- 000 Généralités
- 100 Philosophie
- 200 Religion
- 300 Sciences sociales
- 400 Philologie
- 500 Sciences pures
- 600 Sciences appliquées
- 700 Beaux-Arts
- 800 Belles Lettres
- 900 Histoire - Biographie

(1)- On consultera les tables de la 14ème et de la 15ème éd. indiquées dans la bibliographie (6). Pour la pratique du classement à l'usage des bibliothèques françaises, on se servira des tableaux ronéographiés ou des tables de Bach (7)

T A B L E A U I V

B L I S S (1940-1953)

- (A PHILOSOPHIE - SCIENCES. Généralités
(y compris : Logique, Mathématiques, Métrologie, Statistique)
- (B PHYSIQUE (y compris Physique appliquée, Technologie physique)
- (C CHIMIE (y compris chimie technique, industries, minéralogie)
- (D ASTRONOMIE- GEOLOGIE (générale physique). HISTOIRE NATURELLE (y compris
microscopie)

- (E BIOLOGIE (y compris Paléontologie, Biogéographie)
- (F BOTANIQUE (y compris Bactériologie)
- (G ZOOLOGIE (Zoogéographie, Zoologie économique)

- (H ANTHROPOLOGIE (générale, physique)
(comprenant Sciences médicales, Hygiène, Education physique, etc...)
- I PSYCHOLOGIE (Psychologie comparée, raciale. Psychiatrie)
- J EDUCATION (y compris Psychologie de l'éducation
- K SCIENCES SOCIALES (Sociologie, Ethnologie, Anthropogéographie)
(alternative : P)
- L HISTOIRE sociale, politique, économique
(y compris géographie historique, politique et ethnographie)
(Sciences auxiliaires de l'Histoire)
- M Europe
- N Amérique
- O Australie, Indes, Asie, Afrique, Islande
- P RELIGION. Théologie. Ethique (alternative : AJ, K ou Z)
- Q SCIENCES SOCIALES ET MORALES APPLIQUEES
- R SCIENCES ET PHILOSOPHIE POLITIQUE
- S DROIT ET JURISPRUDENCE
- T ECONOMIE
- U TECHNIQUES
- V BEAUX-ARTS

Philologie

- W PHILOSOPHIE : linguistique et langues non européennes
 - X PHILOGIE indo-européenne. Langues et littératures (à l'exception de l'anglais ou de la langue nationale à laquelle appartient la classification)
 - Y PHILOGIE ANGLAISE. Langues et littérature. Littérature.
 - Généralités
 - Z BIBLIOLOGIE - BIBLIOGRAPHIE - BIBLIOTHEQUE
- (Alternative : 2 - JV)

(1 à 9. Subdivisions de forme.- Voir cours p. 38)

(Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including classification codes and titles, mostly illegible due to bleed-through.)

T A B L E A U V

R A N G A N A T H A N (1952)

z	Generalia	h	Humanités et sciences sociales
1 à 9	Préliminaires	Δ	Expériences spirituelles-Mysticisme
A	Science (généralités)	v	Humanités
β	Sciences mathématiques	N	Beaux-Arts
B	Mathématiques	O	Littérature
Γ	Sciences physiques	P	Linguistique
C	Physique	Q	Religion
D	Mécanique	R	Philosophie
E	Chimie	S	Psychologie
F	Technologie	Σ	Sciences sociales
G	Biologie	T	Education
H	Géologie	U	Géographie
I	Botanique	V	Histoire
J	Agriculture	W	Sciences politiques
K	Zoologie	X	Economie
λ	Zootéchnie	Y	Sociologie
L	Médecine	Z	Droit
M	Arts utiles		

Note.- Le schéma primitif où les 26 classes principales étaient désignées par les capitales de l'alphabet latin s'est enrichi de classes nouvelles désignées par des lettres grecques. Ont été intégrées ainsi des classes de contenu plus large (par ex. la lettre μ désigne les sujets intéressant l'ensemble des sciences humaines et des sciences sociales)

T A B L E A U VI

TYPE DE CLASSIFICATION SPECIALE BIBLIOGRAPHIQUE

Plan de la "Bibliographie géographique internationale"

I. PARTIE GENERALE

- Histoire de la géographie
- Géographie historique
- Géographie mathématique. Cartographie
- Géographie physique. Généralités.
- Géophysique
- Géologie. Morphologie. Tectonique
- Météorologie. Climatologie
- Hydrographie
- Océanographie
- Biogéographie
- Géographie humaine. Généralités
- Anthropologie. Préhistoire
- Géographie politique
- Géographie économique. Colonisation
- Divers

II. GEOGRAPHIE REGIONALE

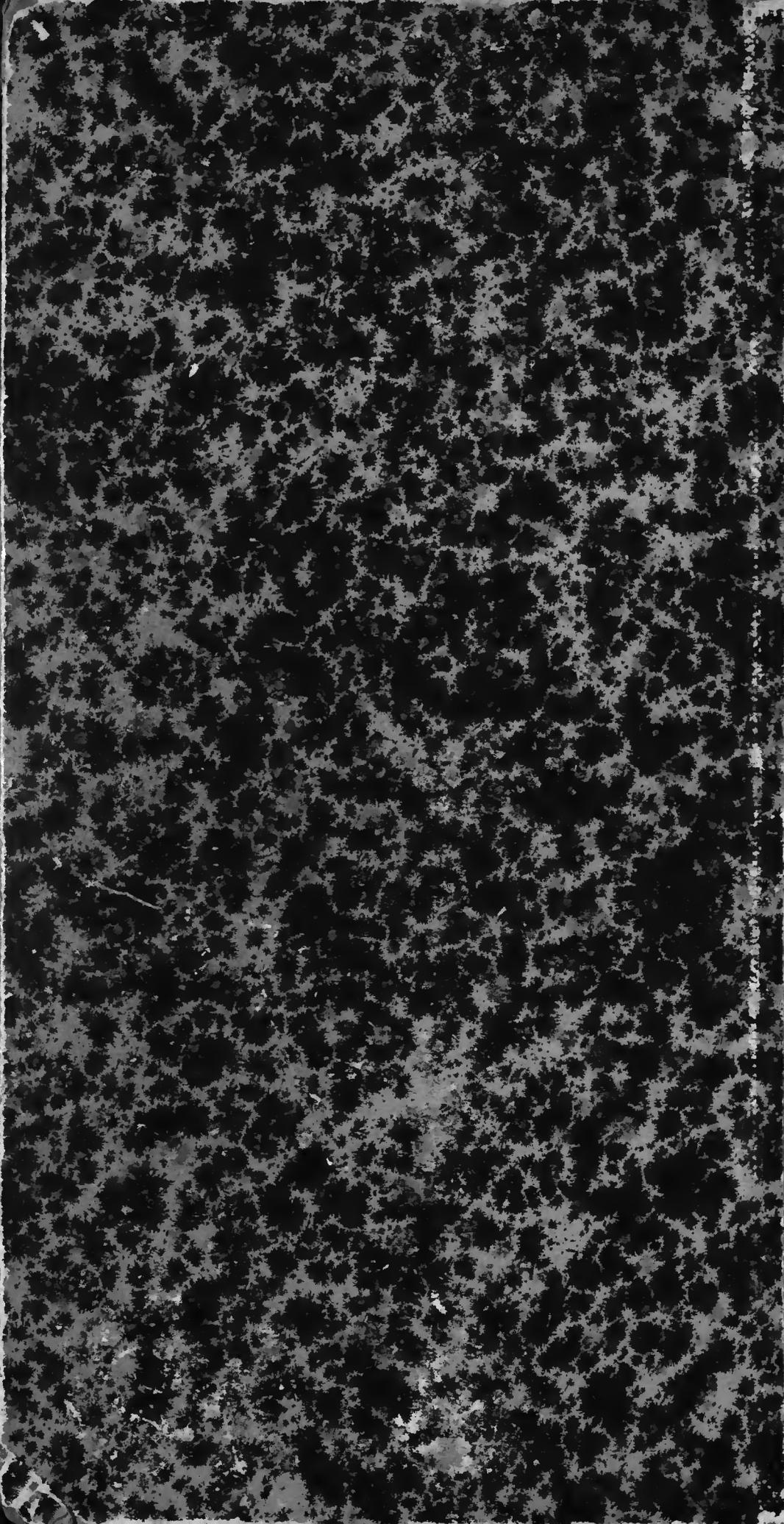
TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

I.- <u>CLASSEMENT ET CLASSIFICATION</u>	p. 2
1.- Classement bibliothéconomique.....	p. 2
2.- Classement catalographique.....	p. 3
3.- Classement bibliographique.....	p. 4
II.- <u>BASES DE LA CLASSIFICATION SYSTEMATIQUE : LES SYSTEMES DES SCIENCES</u>	p. 6
- Antiquité - Moyen Age.....	p. 7
- Renaissance	p. 8
- XVII ^e - XVIII ^e siècles	p. 8
- XIX ^e siècle	p. 9
III.- <u>CLASSIFICATIONS SYSTEMATIQUES</u>	p. 12
1.- Aperçu historique	p. 12
2.- Système de BRUNET	p. 14
3.- Classifications "standards"	p. 15
- Théorie. Technique. Terminologie.....	p. 15
- Classification de la "Bibliothèque du Congrès de Washington.....	p. 21
- Système DEWEY	p. 24
- Classification décimale universelle	p. 30
4.- Recherches contemporaines	p. 35
- Système de BLISS	p. 36
- Système de RANGANATHAN	p. 39
IV.- <u>PROBLEMES PARTICULIERS DE LA CLASSIFICATION SPECIALE</u>	p. 43
V.- <u>CRISE ACTUELLE DE LA CLASSIFICATION SYSTEMATIQUE</u>	p. 50
VI.- <u>PROBLEMES PRATIQUES DE LA CLASSIFICATION EN FRANCE</u>	p. 52
CONCLUSION	p. 57
BIBLIOGRAPHIE CHOISIE	p. 58

Les pages intermédiaires sont blanches

Les pages intermédiaires sont blanches



EXC

